RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Billom Communauté

Président

Gérard Guillaume
Maire de Montmorin

13 Vice-présidents

Gilles Voldoire
1er Vice-président
Mur-sur-Allier, maire délégué de Dallet

Jacques Fournier
Billom

Nathalie Sessa
Maire de Saint-Dier d'Auvergne

Jean-Christian Courchninoux
Vertaizon

Maurice Deschamps
Maire de Chauriat

Nathalie Marin
Billom

Dominique Vauris
Maire de Saint-Julien-de-Coppel

Françoise Bernard
Maire de Vassel

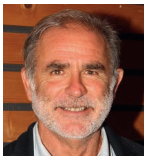

Jean-Pierre Buche
Maire de Pérignat-ès-Allier

Catherine Queinnec
Maire de Saint-Jean-des-Ollières

Jérôme Pireyre
Maire de Neuville

Daniel Salles
Maire d'Egliseneuve-près-Billom

Philippe Domas
Maire de Saint-Bonnet-lès-Allier

Conseillers communautaires (au 31 décembre 2019)

Alain Néri
Maire de Beauregard l'Evêque

Patricia Bussière
Beauregard l'Evêque

Guy Borde
Beauregard l'Evêque

Jean-Michel Charlat
Maire de Billom

Pierrick Bellat
Billom

Lucile Surre Ré
Billom

Daniel Dumas
Billom

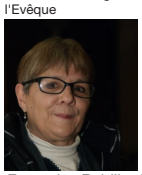

Françoise Rabillard
Billom

Patrice Royet
Billom

Hélène Simonini
Billom

Marguerite Brunel
Maire de Bongheat

Suzanne Delarbre
Maire de Bouzel

Daniel Ravou
Bouzel

Bernadette Dutheil
Maire de Chas

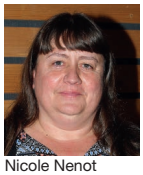

Nicole Nenot
Chauriat

Guy Maillard
Chauriat

René Lermerle
Mur-sur-Allier (Dallet)

Yamina Kaddour
Mur-sur-Allier (Dallet)

José Mula
Egliseneuve-près-Billom

Nicole Cucuel
Maire d'Espirat

Laurence Cabaret
Maire d'Estandeuil

Jacqueline Constanty
Maire de Fayet-le-Château

Gérard Bérard
Maire de Glaine-Montaigut

Christine Mouillaud
Maire d'Isserteaux

Christiane Taillandier
Maire de Mauzun

François Rudel
Maire de Mur-sur-Allier (Mezel)

Claude Deletang
Mur-sur-Allier (Mezel)

Monique Poumarat
Mur-sur-Allier (Mezel)

Pascal Boitel
Mur-sur-Allier (Mezel)

Michelle Rousset
Montmorin

Fabienne Languille
Pérignat-ès-Allier

Bernard Léon
Pérignat-ès-Allier

Patrice Plichon
Mairie de Reignat

Charline Monnet
Saint-Julien-de-Coppel

Jean-François Boirie
Saint-Julien-de-Coppel

Hubert Cheminat
Maire de Trézioux

Amalia Quinton
Maire de Vertaizon

Claude Chainon
Vertaizon

Robert Barnola
Vertaizon

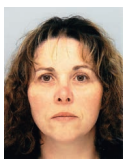

Sandrine Ramalha
Vertaizon

Josiane Faye
Vertaizon

Billom Communauté

13 vice-présidents

Gilles Voldoire
Communication / Relations supra-communautaires (PNR LF, PETR, Pôle métropolitain)
Jacques Fournier
Habitat, CISPD
Nathalie Sessa
Ressources humaines, mutualisation
Jean-Christian Courchinoux
Economie (avec G. Voldoire pour la ZAC des Littes)
Maurice Deschamp
Assainissement et eau (avec D. Salles)
Nathalie Marin
Petite enfance / enfance jeunesse (avec P. Domas)
Dominique Vauris
Finances, fiscalité
Françoise Bernard
Tourisme et patrimoine
Catherine Queinnec
Culture
Jean-Pierre Buche
Urbanisme SCoT, mobilité transition énergétique
Jerôme Pireyre
Urbanisme PLUI (avec D. Vauris)
Daniel Salles
Environnement (avec M. Deschamps)
Philippe Domas
Social

26 000 habitants
55 conseillers titulaires
15 conseillers suppléants

Communes d'implantation des services

A Billom
- Siège
- Centre aquatique
- Relais Assistantes Maternelles
- Pôle culture et patrimoine
- Ecole de musique

A Vertaizon
- Multi-accueil
- Ecole de musique (annexe)

A Saint-Dier-d'Auvergne
- Relais enfance

A Pérignat-sur-Allier
- Ecole de musique (annexe)

14 grands domaines de compétences

- Actions de développement économique
- Aménagement de l'espace
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Actions à caractère touristique
- Assainissement
- Entretien et restauration de berges de rivières
- Développement culturel et sportif
- Transports

Ciné Parc

Au regard des difficultés financières rencontrées par le syndicat, de l'absence d'un projectionniste supplémentaire pour assurer davantage de séances et d'autres missions plus administratives permettant le maintien de l'activité, le bureau a examiné la demande de Ciné-parc pour adhérer au syndicat à hauteur de 1,65 € / hab sur la base des 26 000 habitants. Toutefois, aucune décision n'ait prise en 2019.

Appel à Manifestation d'Intérêt

Le Conseil départemental a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des collectivités territoriales ou EPCI pour accueillir un nouveau collège international.
Au regard de l'enjeu, et de l'offre présente sur le territoire, le Conseil Communautaire valide le dossier présenté par les trois élus et dépose la candidature de Billom Communauté pour ce nouvel établissement scolaire.

Siège communautaire

Après une convention de groupement de commandes signée en 2018, et compte tenu de la complexité de l'opération, l'assemblée du 25 mars décide finalement de signer une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec l'Ophis (maître d'ouvrage désigné), le SIVOS et la mairie de Billom.
Le 4 novembre, le jury s'est réuni pour choisir le lauréat parmi les trois groupements retenus à l'issue de la phase candidature du marché de conception-réalisation. C'est le groupement Arvernoise / MTA qui est sélectionné. Le coût de revient prévisionnel global pour la CC est de 806 592,40 € HT.

10 réunions du conseil communautaire

67 % en moyenne des titulaires présents.
Interventions de : Didier Comte de l'ADSEA, en janvier, pour la mission de prévention et Catherine Guilbert de la SEAu, en septembre, pour la présentation du Compte rendu Annuel à la collectivité 2018 de la ZAC des Littes.

11 réunions de bureau

Taux de présence de près de 76 %.
Sont venus en bureau :

- F. Aguilera (Président du Pôle métropolitain) et C. Hazet (Agence d'urbanisme) pour présenter le Pôle métropolitain et ses enjeux
- F. Rudel pour préciser le nouveau plan de gestion de l'ENSIL
- Emilie Grille et Fabrice Bretel (coordonnateur) pour le Contrat Local de Santé
- A. Quinton, D. Boudoire et A. Néri pour la réponse à l'AMI (voir ci-contre).

117 extraits de délibérations

- Décision pour reporter le transfert des compétences "eau" et "assainissement" à une date ultérieure au 1er janvier 2020, le temps pour St-Julien d'adhérer au Syndicat Basse Limagne pour l'eau et à l'ensemble des communes au SIAREC pour la seconde. L'objectif reste toutefois de les transférer au plus tôt, et avant la date butoir du 1er janvier 2026.
- Décision sur l'accord local en vu des élections 2020 : le nombre de 55 délégués titulaires et 15 suppléants reste inchangé.
- Modification statutaire pour amender le nombre de communes passé de 26 à 25 avec la création de Mur-sur-Allier.

1 voeu et 1 motion

- contre le nouveau réseau de proximité de la DGFIP,
- pour soutenir la démarche d'utilité publique déposée par le SIAEP pour acquérir des terrains et créer des servitudes pour maintenir l'accès au réservoir d'eau potable sur Mauzun.

Mutualisation

Une convention est signée entre Billom Communauté et la mairie de Vertaizon pour que les services techniques de cette dernière puissent intervenir pour l'entretien des espaces extérieurs des Pitchouns.

Constitution de 3 groupements de commandes coordonnés par Billom Co :

- Marché d'exploitation / d'entretien-maintenance des installations thermiques des bâtiments des 7 membres (Billom Co, Billom, Chauriat, Pérignat, St-Julien, Vertaizon et SIMI). Attributaire : DALKIA.
- Marché d'entretien pour les installations thermiques de bâtiments des 5 membres (Billom Co, Billom, Pérignat, St-Julien et Vertaizon). Attributaire : SPIE.
- Vérification, entretien et maintenance des équipements de sécurité incendie (membres : Billom Communauté, Billom, Fayet, Montmorin, Pérignat, St-Julien). Attributaires : Désautel (lot 1 : extincteurs), Chubb France (lot 3 : alarmes filaires ou autonomes et lot 4 : système de désemfumage) et ESI (lot 5a et 5b : BAES / lot 6 : Conception, fourniture et pose de signalétique réglementaire).

Organisation

Billom Communauté bénéficie de trois contrats signés avec l'État, la Région et le Département dans lesquels sont inscrits des projets intercommunaux - voire communaux - ainsi que de deux programmes LEADER issus des deux ex EPCI.

Conseil communautaire du 21 octobre 2019 à Vertaizon

Les procédures contractuelles

Contrat Ambition Région (CAR)

En décembre 2019, un avenant a été voté par l'assemblée régionale, soit à mi-parcours de la contractualisation triennale.
Compte-tenu de l'abandon du projet porté par St-Bonnet (création d'un réfectoire) et de la modification des assiettes des dépenses éligibles sur les projets de Billom Communauté (siège), Mezel (restructuration du groupe scolaire) et Billom (pôle enfance), 117 398 € ont été réaffectés sur deux nouveaux projets :

- les travaux aux Pitchouns (50 000 €)
- le siège du SIVOS (67 398 €).

Le 25 octobre, Brice Hortefeux, VP à la Région est venu à Billom signer le CAR.

Contrat de ruralité

Signé avec l'État via le PETR du Grand Clermont, le contrat de ruralité est entré dans sa troisième année de financement et a permis de valider les projets suivants :

- le futur siège de la CC pour 92 923 € (Tranche 2)
- le pôle enfance de Billom pour 56 000 € (Tranche 1)
- les aménagements de bourg à Bouzel pour 21 333 € (Tranche 2)
- l'étude de réhabilitation de l'îlot du Beffroi par Billom pour 10 000 € (reliquat de l'enveloppe allouée au Grand Clermont).

Soit une enveloppe totale pour le territoire de 180 256 € (contre 269 794 € en 2018 et 180 727 € en 2017) sur les 680 000 € attribués au Grand Clermont.

Contrat Territorial de Développement Durable (CTDD)

Ce contrat, validé au Conseil communautaire du 25 février, est signé avec le Conseil départemental pour des actions exclusivement communautaires.
Parmi celles retenues en 2019, seule l'étude relative au PCAET a été lancée. Le projet concernant les visites virtuelles du PAH a pris un peu de retard en raison de l'important travail sur le dossier de renouvellement et d'extension du label ; pour les autres projets (voiture électrique, aménagements extérieurs à la piscine) les recherches d'autres financements complémentaires ont repoussé les dépenses.

Programmes LEADER

Billom Communauté a la spécificité de bénéficier de deux programmes LEADER :

- sur le programme du PNR Livradois-Forez pour les 21 communes d'ex Billom St-Dier Vallée du Jauron. En 2019, un pré-dossier a été déposé pour la construction du siège de la CC qui permettra, avec les co-financements Région et Etat de financer le projet à près de 70 %
- sur le Grand Clermont pour les 4 communes d'ex Mur-ès-Allier et axé sur la valorisation du val d'Allier.

Visite

Le 26 septembre, Madame la Préfète a organisé une réunion à Billom, à l'attention des 25 communes, en présence de ses services (DDT, Académie, DIRECCTE, DDCS, gendarmerie, CAF...) afin de faire un bilan des différentes actions menées sur le territoire.

Siège

7 avenue Cohalion
63160 Billom
tel: 04 73 73 43 24

Horaires

Lundi au jeudi : 8 h - 17 h 30
Vendredi : 8 h - 16 h

Organigramme des services

En annexe

Répartition des effectifs par cadre d'emploi

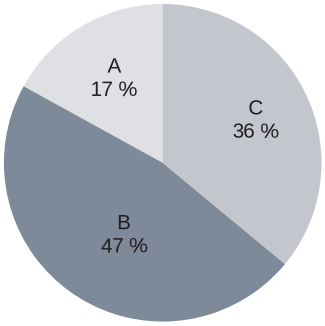

Dans la filière sociale, les 5 EJE, sont passées de cadre B à cadre A.
Les cadres A passant de 11 à 17 % des effectifs.

Répartition des prestations CNAS

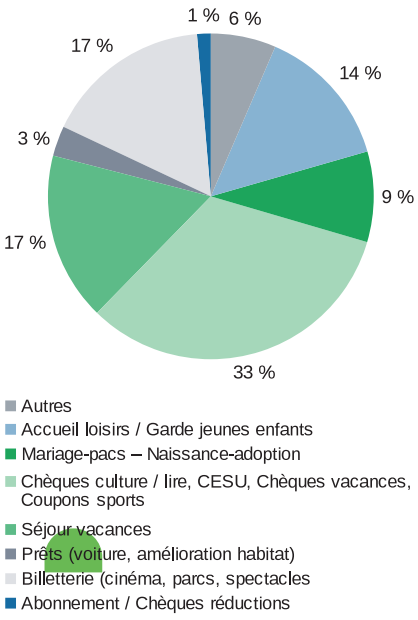

64 agents, représentant 46 équivalents temps plein

- 56 % sont titulaires (33 ETP)
- 62,5 % sont des femmes
- 60 % sont à temps non complet ou partiel

Les agents sont répartis sur 6 sites différents (4 à Billom, un à Vertaizon, un à Saint-Dier).

1 485 jours d'absence, dont :

- 767 jours d'arrêt de travail en "maladie ordinaire"
- 237 jours en congé de longue durée
- 195 jours de congé longue maladie
- 194 jours de maternité
- 35 jours d'accident de service

Un ratio d'absentéisme en baisse : 11,98 jours par agent contre 13,17 jours/ agent en 2018.

- 125 jours de congés spéciaux ont été accordés par le président dont 64 "enfant malade" (concerne 24 agents).

118,5 jours de formation suivis par 36 agents

le coût total des actions de formation s'élève à 10 195 € (cotisation CNFPT + autres organismes) dont la formation CHSCT (1 260 €) et Li-consulting aux Pitchouns (6 117 €).

6 stagiaires accueillis

4 jeunes ont été accueillis aux Pitchouns, 1 au RAM et 1 au centre aquatique.

26 700 kilomètres parcourus par les agents

pour l'exercice de leurs missions dont 16 000 km avec leur véhicule personnel et 10 700 km avec les véhicules de service (hors minibus), soit une augmentation de 31 % / 2018 pour ces derniers.

Les oeuvres sociales

Rappel : les prestations d'action sociale sont dans la liste des dépenses obligatoires, juste après la rémunération des agents. Aussi, la CC adhère au CNAS (Comité National d'Action Sociale) depuis le 01/01/2004.

La cotisation annuelle s'élève à 12 958 € (12 700 € en 2018).
Les agents ont bénéficié des prestations sous forme d'aides (rentrée scolaire, Noël des enfants...) et de participations (tickets CESU, coupons sport, chèques vacances...) pour un montant de 13 518 € (16 283 € en 2018).

Autres décisions et débats

- Augmentation de 15 à 20 000 € de l'enveloppe allouée au régime indemnitaire des agents en vue notamment de gommer certaines inégalités et de reconnaître les responsabilités des chefs de service et des adjoints (Conseil communautaire du 25/11).
- Institution du temps partiel et de ses modalités d'application (Conseil communautaire du 1/07).
- Présentation des besoins à venir en termes d'emplois liés à de nouveaux projets (enfance-jeunesse), de nouvelles compétences obligatoires (GEMAPI), d'obligations réglementaires (PCAET, PLH) ou par extension de projet (Pays d'Art et d'histoire) représentant une enveloppe globale de 173 250 € (bureau du 9/09).

Organisation
Ressources humaines

Au cours de 2019, les élus ont débuté une réflexion sur les besoins en ressources humaines pour mener à bien les divers projets en cours et à venir.

Par ailleurs, il convient de noter la baisse du taux d'absentéisme par rapport à 2018.

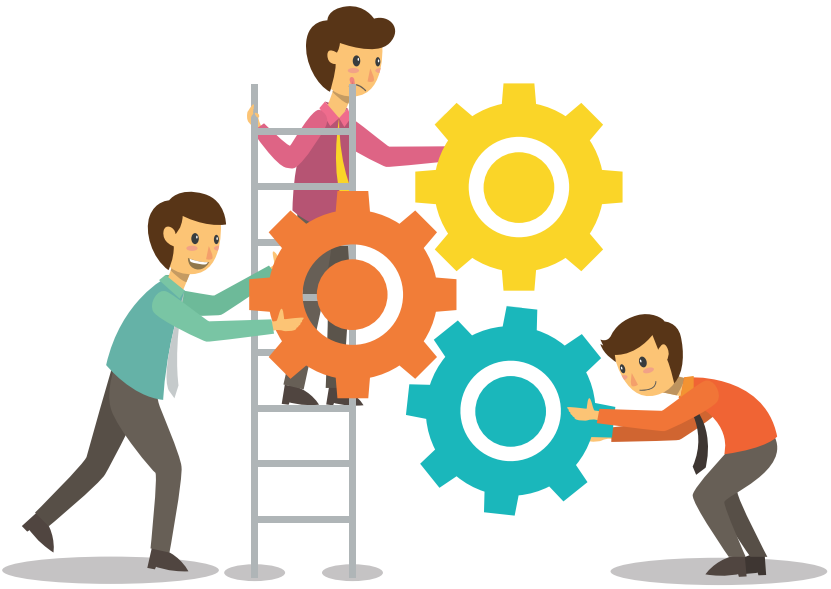

Mouvements

En 2019, 18 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon à la durée unique, 3 agents d'un avancement de grade (2 adjoints techniques principaux 2ème classe et un auxiliaire de puériculture de 1ère classe), un agent a été titularisé en catégorie C.
2 agents ETAPS ont muté dans d'autres départements.
Un agent est parti à la retraite.
Un agent a démissionné.

Également au 31 décembre :
- 3 agents sont en disponibilité (une bibliothécaire et 2 EJE pour convenances personnelles).
- 2 agents sont à temps partiel de droit et 4 pour convenances personnelles.
- 1 agent est en congé de longue maladie.

Dans les services

A l'École de musique
Fusion des deux écoles (intercommunale et Ecole Bruitsonnière) : les 16 professeurs représentent (hors pôle de direction) 4,66 équivalents temps plein.
5 vacataires ont participé aux jurys des auditions de juin.
62,50 heures de remplacement d'un agent ont été effectuées.

Au Centre aquatique
Un agent est mis à disposition de la mairie de Billom auprès des élèves de l'école élémentaire pour des heures de sport.
10 contractuels et 3 agents ont assuré les remplacements de l'accueil et des maîtres-nageurs pour un total de 4 000 heures (dont 1 600 h pour un remplacement de congé maternité).

Au multi-accueil
7 remplaçants sont venus renforcer l'équipe en place (congés, formation, maladie, temps partiel…), pour 2 000 heures.

Siège
4 contractuelles successives ont remplacé un agent en maladie depuis juin pour un total de 1 000 heures.

Instances paritaires

- Le Comité Technique s'est réuni les 12 mars, 20 juin et 17 octobre.
- Le CHSCT les 5 avril et 17 octobre.

En tant qu'employeur, la CC participe :
- depuis le 1/01/14, à la prévoyance à hauteur de 10 €/mois/agent (proratisé au temps de travail), soit 3 616,13 € pour 2019 (36 agents concernés)
- depuis le 1/01/18 à la santé, à hauteur de 10 €/mois/agent, soit 1 670 € pour 2019 (16 agents).

Par ailleurs, Billom Communauté a reconduit ses conventions avec le Centre de gestion 63 pour l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire (60 € / h / intervention), au Pôle Santé au travail (4 200 €) et a adhéré, au 1er janvier 2019, au service Retraites (450 €).

Compte Epargne Temps

L'assemblée du 13 mai a instauré la création du Compte Epargne Temps (CET) avec 60 jours maximum. 29 agents en ont demandé l'ouverture, 27 l'ont incrémenté pour un total de 104 jours. Le création du CET a induit une modification du règlement intérieur.

Les taux et montants de taxes votés

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 26,09 (3ème année de lissage).
Est mis en réserve la différence entre le taux maximum de droit commun de 26,11 % et le taux voté de 26,09 % soit 0,02.

Les taux "ménage"

- TH (Taxe d'habitation) : 9,15 %.

Pour mémoire, en 2017, une politique d'abattement a également été validée : 10 % pour PAC 1 et 2,15 % pour PAC 3 et PAC 4 et +

- TFNB (Taxe Foncier Non Bâti) : 5,71 %
- TFB (Taxe Foncier Bâti) : 0,252 %

(troisième année de lissage).

TEOM : 10,88% (soit - 0,87 par rapport à 2018).

Taxe GEMAPI
Elle est instituée en 2019 mais il est décidé de laisser le montant à zéro, en attente du besoin de financement des dépenses liées aux Contrats territoriaux (cf page 18).

Taxe de séjour
Les montants votés en 2018 restent inchangés soit 2 % pour les hébergements non classés ou en cours et de 0,20 € à 0,85 € / personne / nuitée selon le classement pour les autres hébergements.
Le produit 2019 (reçu en 2020) tient compte du reversement désormais obligatoire des plateformes numériques de réservation.
En 2019, la commune nouvelle de Mur-sur-Allier transfère sa taxe de séjour à l'EPCI qui l'applique désormais sur ses 25 communes.

La **TASCOM** (taxe sur les surfaces commerciales)
Majorée à 1,05 pour l'ensemble du territoire (4 établissements concernés).

Exonérations de CFE

- pour les librairies ayant obtenu le label de Librairie Indépendante de Référence
- de deux ans pour les entreprises nouvelles pour les établissements qu'elles ont créés ou repris à une entreprise en difficulté

9 147 706 €
de dépenses de fonctionnement réalisées

9 746 966 €
de recettes de fonctionnement

235 686 € de subventions
attribuées à différentes associations, organismes, collectivité ou particuliers du territoire (cf annexe). La Communauté de communes a reversé également 134 523 € (provenant du Conseil départemental et de l'AELB) à différents particuliers dans le cadre du programme de réhabilitation des ANC.

2 budgets annexes
(SPANC et Parc d'activités économiques de l'Angaud pour lequel un emprunt de 500 000 €, sur 10 ans, a été contracté auprès du Crédit Agricole).

1 785 mandats de dépenses

941 titres de recettes

Compte administratif par fonction (budget général)

	Dépenses Fonctionnement DF	Recettes Fonctionnement RF	«Coût » du service (DF-RF)	Dépenses Investissement DI	Recettes Investissement RI
Opérations non ventilables (AC, FNGIR, recettes fiscales, dotations Etat, emprunt...)	2 233 636,72	5 157 901,67		154 957,76	400 000,00
Administration gen. De la collectivité	702 146,64	61 715,58	640 431,06	62 892,28	79 334,41
Assemblée locale	90 930,97	0,00	90 930,97	0,00	0,00
Ecole de musique	293 330,54	110 272,64	183 057,90	9 085,39	5 455,71
Réseau de bibliothèques	106 893,80	6 095,00	100 798,80	30 909,12	20 868,83
Action culturelle	106 407,15	47 624,00	58 783,15	906,76	1 857,35
Centre aquatique	859 121,87	365 418,74	493 703,13	11 649,14	21 021,10
Coordination enfance jeunesse	71 387,68	47 789,63	23 598,05	157 023,10	162 089,43
Insertion	25 440,00	0,00	25 440,00	0,00	10 000,00
Gens du voyage	93 900,76	50 294,60	43 606,16	300,00	4 071,07
Relais Assistantes Maternelles	157 228,81	120 321,50	36 907,31	2 368,20	3 119,44
les Multi accueil	609 306,88	315 065,99	294 240,89	40 065,67	16 140,64
Fon. 70 Habitat	122 582,74	29 765,00	92 817,74	0,00	15 229,00
Transports	52 343,79	2 739,64	49 604,15	0,00	0,00
Collecte et traitement des Ordures Ménagères	2 878 338,00	2 910 345,00	-32 007,00	0,00	0,00
PLUH	18 508,80	0,00	18 508,80	120 042,81	38 146,89
Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rivières/ANC rehab./ADS	310 258,74	244 065,61	66 193,13	349,00	57,25
Espace Naturel Sensible Puy de Mur	8 969,65	20 010,00	-11 040,35	11,99	2 357,86
Interventions économiques	25 436,11	346,96	25 089,15	0,00	0,00
Locaux commerciaux	165 764,16	209 460,19	-43 696,03	15 664,39	153 314,39
Tourisme Pays d'Art et Histoire	215 772,43	47 735,01	168 037,42	75 044,17	75 915,91
	9 147 706,24	**9 746 966,76**		**681 269,78**	**1 008 979,28**

Organisation
Finances et Fiscalité

La commission finances s'est réunie à deux reprises en 2019 :
- **pour la préparation budgétaire en mars,**
- **en juin pour la taxe GEMAPI et la répartition du FPIC.**

Fonds de concours

Trois fonds de concours ont été attribués au SIEG pour des alimentations de parcelles sur la ZAC des Littes pour Cirque Even/brasserie BILLD, AuvermatTP et le SIAREC pour un montant de 13 150 € HT.

Conformément au règlement fixé par l'ex CC de MEA, un fonds de concours a été décidé pour Chauriat ; la commune doit participer à hauteur de 12 475,98 € pour les voiries et réseaux divers relatifs à la création des 5 logements locatifs sociaux du Presbytère, financés par Billom Co (cf p36).

Les attributions de compensation

En 2019, la CC a reversé 1 231 877 € aux communes. La CLECT s'est réunie en fin d'année sous une forme dématérialisée pour étudier la prise en compte, dans les AC, des modifications ou révisions des documents d'urbanisme et a défini un montant de transfert de charges de 5 335 €.

Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales

Mécanisme de péréquation horizontale, le FPIC consiste à prélever une fraction des ressources fiscales des collectivités les plus aisées (au niveau national) pour la reverser à des collectivités moins favorisées. Le montant de l'enveloppe, reçue par Billom Communauté, s'élève à 687 422 € (contre 696 469 € en 2018). Considérant qu'en 2018 la baisse de 2 115 € de l'enve-loppe avait été entièrement supportée par la Communauté de communes, il est décidé de figer le versement 2019 de l'EPCI à 252 200 € (équivalent au montant 2018) et de répartir la baisse des 9 047 € entre les communes en fonction des critères de population, de revenu par habitant et de potentiel fiscal par habitant (répartition dérogatoire à la majorité des 2/3).

Commission Intercommunale des Impôts Directs

Rendue obligatoire pour les groupements à FPU à partir du 1er janvier 2012, conformément à la loi de finances rectificative de 2010. Elle se substitue aux commissions communales en ce qui concerne les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels.
Elle est composée de 11 membres dont le président de la CC. Ils sont désignés par le directeur départemental des Finances Publiques sur la base d'une liste de contribuables en nombre double dressée par l'EPCI sur proposition des communes. Cette commission ne s'est pas réunie en 2019.

Les pitchouns du Jauron

6 bis avenue Léon Blum
63910 Vertaizon
tel: 04 73 68 12 69

Le service

1 directrice
1 directrice adjointe
1 infirmière
3 auxiliaires de puériculture
4 adjoints d'animation
2 adjoints techniques

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 00

Modalités d'attribution des places 2019

Depuis le 15 octobre 2018, toutes les pré-inscriptions (pour l'accueil régulier et occasionnel) doivent s'effectuer auprès du guichet unique. Comme chaque année, les places sont attribuées au plus tard début mai pour la rentrée scolaire de l'année suivante selon les critères d'attribution délibérés au Conseil Communautaire de mars 2017. Les attributions en cours d'année s'effectuent en fonction des places disponibles et concernent principalement l'accueil occasionnel.

Bilan du projet passerelle

20 enfants fréquentant le multi-accueil étaient concernés par la rentrée des classes de septembre 2019. 6 d'entre eux ont pu bénéficier de ce projet avec l'école maternelle de Vertaizon et 4 avec celle de Billom.

Rapport

Un rapport détaillé du service est consultable au siège.

121 enfants accueillis

dont 61 en accueil régulier / 84 en accueil occasionnel / 4 en accueil périscolaire / 6 en accueil d'urgence

224 jours d'ouverture

36 543 heures facturées

- 65 % des contrats sont à temps complet (4 ou 5 jours d'accueil)
- 35 % à temps partiel (de 1 à 3 jours)

65 % des familles résident sur 3 communes du territoire

40 % de Vertaizon – 14 % de Beauregard – 12 % de Billom.
Au total, ce sont 17 communes de la CC qui sont concernées.
7 enfants inscrits en occasionnel résident dans 5 communes hors CC.

99 % des familles relèvent du régime général CAF

ouvrant droit à un versement PSU estimé à 135 644 €
4,95 % relèvent du régime agricole de la MSA.

29 % des recettes proviennent de la CAF

Les familles participent à hauteur de 15 %

Les temps forts des Pitchouns

• Depuis 2017, **Éveil au conte** en partenariat avec le multi-accueil des Petits Dômes. 3 séances programmées sur site avec la conteuse Nicole Chiapello.

• **Éveil musical** en partenariat avec le RAM. Un intervenant musicien, Augustin Jouve est venu sur cinq séances de 3 h chacune.

• **PEAC** : projet autour de la peinture végétale animé par la plasticienne Hélène Hibou, en partenariat avec le RAM.
6 séances ont concerné 2 groupes de 4 enfants. Ce projet s'est terminé par une exposition des productions des enfants dans les Jardins de la Croze à Billom.

• **Projet Piscine** : 3 sorties piscine suivies par un pique-nique sur les mois de juin/juillet. Les accès aux bassins sont réservés aux enfants du multi-accueil et des activités ludiques ont été proposées par Jennifer Echalier, maître-nageur et parent d'un enfant accueilli aux Pitchouns.

• **Découverte littérature jeunesse** en partenariat avec le réseau des bibliothèques du territoire. Sophie Simonini est venue proposer 2 séances avec des lectures pour les grands et les bébés. Mise en place d'un cycle de lecture et d'emprunt à la médiathèque de Mezel (un vendredi par mois).

• **Bébé croc'en livres** : participation pour ce prix lecteur spécial petite enfance avec 10 sélections présentées et soumises au vote des jeunes lecteurs et de leurs familles au sein des écoles, des bibliothèques et des accueils petite enfance du territoire.

• **Des fêtes avec les familles** :
- Le 21 juin : fête d'été pour les enfants qui rentrent à l'école et ceux qui arrivent. En partenariat avec l'école de musique.
- Le 6 décembre : fête de Noël avec un spectacle « *Verdine Circus* » et buffet convivial proposés aux familles et aux élus.

Petite enfance

multi-accueil Les Pitchouns

Le multi-accueil intercommunal a ouvert ses portes en septembre 2005.
Il est situé à Chignat, carrefour géographique sur le territoire, notamment pour les familles qui vont travailler massivement vers Clermont-Ferrand et Cournon d'Auvergne.
Il s'agit d'un EAJE (Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants) avec un agrément modulable de 25 à 30 places ouvert à l'ensemble des familles du territoire, mais aussi aux communes environnantes uniquement en accueil occasionnel.

Le projet éducatif et pédagogique

Le projet éducatif de la structure repose sur un **accueil individualisé de l'enfant** et de sa famille, garantissant une sécurité physique et affective, avec un travail particulier sur les principes Picklériens de "référence", "jeu libre", "motricité libre" et "autonomie de l'enfant".

La journée pédagogique sur site du 26 août a permis de préciser la nature des transmissions faites aux familles et d'améliorer les outils de communication au quotidien.

Accueil individualisé
Activité autonome
Bienveillance
Motricité libre
Expérience
Créativité
Ouverture sur l'extérieur
Observation
Travail et réflexion en équipe

Réaménagement à venir

L'équipe a engagé une réflexion sur une nouvelle circulation dans les locaux respectant les besoins et rythmes de vie de chacune des 3 tranches d'âge, en créant 3 espaces de vie adaptés.
Il s'agit d'améliorer l'organisation intérieure (rajout : d'un hall d'entrée, d'un dortoir pour les bébés, de cloisons entre 2 espaces de vie ; déplacements de cloisons pour agrandir l'espace administratif et la salle de pause du personnel) et les espaces extérieurs (création d'un lieu dédié aux bébés, changement des structures ludiques, déplacement des espaces de stockage et remplacement de la clôture d'enceinte).
Les travaux importants nécessitent de fermer la structure 2 mois à l'été 2020.
Une enquête a donc été fait auprès des familles et le service a travaillé en partenariat avec la PMI et le RAM pour rechercher une solution alternative pour les parents qui n'auraient pas d'autres modes de garde.

Ce projet bénéficie de subventions de la CAF, du Cd 63 et de la Région à près de 76 %.

Formation continue

Des séances de coaching autour de la communication se sont poursuivies jusqu'en juin. Elles ont offert, à l'ensemble de l'équipe, un espace d'écoute et de parole tout en confiance.
Cela a ouvert la possibilité, voire la nécessité, de poursuivre ce travail de réflexion sur ses représentations dans son organisation et ses pratiques professionnelles au quotidien.
C'est tout naturellement donc que des séances mensuelles d'Analyse de la Pratique ont été mises en place dès septembre pour un cycle 2019-2021 avec Gregory Volle et Benjamin Arnaud.

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

3 impasse du Beffroi
(accès place de la Prévôtat)
63160 Billom
tel: 04 73 73 43 28
ram@billomcommunaute.fr

Le service

3 animatrices

Permanences téléphoniques

Lundi, mardi, vendredi : 12 h à 17 h
Mercredi : 10 h à 12 h
Jeudi : 12 h à 14 h et 16 h à 17 h

Permanences d'accueil

A Billom (sur rendez-vous)
Lundi : 14 h à 17 h
Mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
Jeudi : 16 h à 18 h 30
Vendredi : 14 h à 16 h 30
En fonction de la disponibilité des animatrices, et pour s'adapter aux usagers, les rendez-vous peuvent avoir lieu à St-Dier, Vertaizon, Mezel ou Chauriat.

Guichet unique

Le RAM est la porte d'entrée sur le territoire pour les familles en recherche d'un mode d'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile) ou collectif avec 2 structures multi-accueils sur le territoire. Le service assure la pré-inscription pour ces 2 dernières.

194 assistantes maternelles agréées

3 583 contacts

- 1 115 contacts familles
- 1 454 contacts assistantes maternelles (AM) et assistantes familiales
- 995 contacts partenaires

217 rendez-vous familles

dont 141 pour une demande de pré-inscription pour les multi-accueils

316 temps collectifs proposés sur 11 communes

fréquentés distinctement par :

- 48,5% des assistantes maternelles provenant de 21 communes
- 288 enfants
- 25 parents

22 groupes de paroles et d'échanges de pratiques

- 1 réunion de fonctionnement de service
- 2 réunions du comité de lecture
- 2 réunions de BB Croc en livres
- 5 réunions pour la création d'un "tapis raconté"
- 12 réunions de préparation d'une animation autour d'albums jeunesse pour le "Miam Miam... des livres !"

3 formations, 23 AM différentes

- "Gestion du stress et relaxation"
- "Parler 1 mot, 1 signe"
- "Recyclage protection et secours civiques de niveau 1"

2 conférences

- "Accompagner les émotions du jeune enfant"
- "Bébés et neurosciences, des recherches pour un nouveau regard"

Lecture sur l'herbe à Egliseneuve près Billom

Petite enfance

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Le RAM est un service gratuit animé par 3 éducatrices de jeunes enfants et ouvert à tous : assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, gardes aux domiciles des parents, personnes souhaitant devenir assistant(e) maternel(le), parents. Agréé par la CAF, c'est un lieu d'information et d'échanges autour de l'accueil du jeune enfant.

Sortie poussette à l'écopôle du Val d'Allier

Les missions fixées par la CAF

Mission d'information en direction :

- des familles sur les différents modes d'accueil et mise en relation de l'offre et la demande
- des parents et des professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail
- des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers
- de la promotion de l'activité des assistants maternels.

Le RAM comme cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles :

- contribue à la professionnalisation des assistants maternels et gardes d'enfants à domicile
- comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil) des enfants et des parents.

En 2019, le RAM s'est positionné sur une des missions renforcées proposées par la CAF :
Cette mission propose d'accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et de traiter les demandes d'information formulées par les familles via le site mon-enfant.fr.
Pour mener à bien cette mission, le service doit :

- assurer une coordination et impulser un travail en réseau avec les acteurs locaux du territoire positionnés sur l'accueil de la petite enfance
- offrir un accompagnement personnalisé aux familles dans leur parcours de recherche
- centraliser les demandes à l'échelle du territoire
- mettre en relation l'offre et la demande.

"Miam Miam....Des livres !"

D'un travail en commun entre le RAM et l'ABLF*, est né le souhait de créer une manifestation d'une part pour la promotion de la lecture et du livre auprès du très jeune public et d'autre part pour la sensibilisation des parents et des professionnels de la petite enfance autour des ouvrages jeunesse. Le premier "Miam Miam...Des livres !" a été organisé à Egliseneuve en 2008 et a permis la rencontre entre bibliothèques, élus, professionnels, familles, auteurs illustrateurs...
Pour sa 12ème édition, cette manifestation s'est déroulée les 4 et 5 octobre 2019 à Saint-Dier-d'Auvergne en présence de l'auteure illustratrice Cécile Gambini. 418 visiteurs (219 adultes et 199 enfants) ont participé. 75 % des visiteurs habitent sur la Communauté de communes (21 communes sont représentées), 25 % proviennent de 21 autres communes (Clermont-Ferrand, Romagnat, Saint-Flour l'Étang, Lezoux, Courpière, Cunlhat…).

*Association des Bibliothèques du Livradois-Forez

Relais Enfance

rue des jardins
63520 Saint-Dier d'Auvergne
tel: 04 73 70 73 23
jeunesse@billomcommunaute.fr

Le service

1 coordinatrice

Multi-accueil les Petits Dômes

En 2019, Billom Communauté a versé 133 000 € de subvention pour le fonctionnement de cette structure associative à gestion parentale. Le multi-accueil déménagera de Billom, en avril 2020,pour aller dans de nouveaux locaux situés dans l'ancienne école de Glaine-Montaigut. En 2019, Billom Communauté a apporté un soutien financier de 30 000 € pour ce déménagement ainsi qu'une aide technique pour les dossiers de demandes de financement. Elle s'est également portée caution bancaire du prêt contracté par l'association.

Prêt de 3 minibus

15 836 km parcourus (+ 50 % par rapport à 2018), en moyenne 9 sorties par mois.
23 utilisateurs différents (14 en 2018) essentiellement des associations sportives.
Les minibus ont également été empruntés par le SIVOS, le SIBEM (dépannage pour le transport scolaire), Rural Combo. Les minibus sont plus demandés par les accueils de loisirs qu'en 2018.

Parentalité

Mise en place sur Billom, une fois par mois, d'un groupe de parole de parents d'adolescents animé par un éducateur spécialisé (6 parents participent).

404 614 € de prestations CAF (PSEJ)

versées aux signataires du CEJ

Autour des accueils de loisirs

Réseau des directeurs d'ALSH
3 réunions du réseau (moyenne de 8 personnes par réunion) :

- Présentation du Plan climat (17 mai à Egliseneuve) par Jean-Pierre Buche et réflexion sur les actions à mettre en place dans les ALSH.
- Présentation de l'écopôle du val d'Allier (11 octobre à Vertaizon) par Stessy Fourneron, un lieu nature à faire découvrir aux enfants.

Ces réunions permettent des échanges d'informations, de la mutualisation et la mise en place de projets communs.

Mieux communiquer sur les ALSH

- "*Quoi de neuf dans les ALSH*" : Ce petit document fait état de l'actualité et des activités des ALSH . Il a été distribué aux conseillers communautaires.

- Plaquette "*Les accueils de loisirs petites et grandes vacances*" (tirage en 2 000 ex) rédigée avec les ALSH. Celle-ci recense tous les centres de loisirs du territoire et donne des informations sur l'âge des enfants accueillis, les locaux, les périodes d'accueil et de fermeture, les contacts...

Se former, s'informer

- "*Recyclage premiers secours*" : 23/11 et 14/12 au relais enfance à St-Dier pour les assistantes maternelles, les personnels des ALSH ou ATSEM : 16 personnes formées par Michel Laboureyras de la Fédération des maîtres nageurs sauveteurs.

- "*La santé des enfants exposés aux violences conjugales*" par Mme VITALIS du Centre d'Intervention du Droit des Femmes (CIDDF). Deux sessions de 3 h 00 le 19 septembre.12 personnes ont participé, formation ouverte à tous les professionnels du territoire (enseignants, travailleurs sociaux, assistantes maternelles, animateurs).

Conventionnement avec la CAF

Le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse), coordonné par Billom communauté compte 11 signataires. La PSEJ, versée par la CAF, est calculée en fonction du coût du service et du reste à charge de la collectivité.

La CTG (Convention Territoriale Globale 2019-2023), a été signée en décembre 2019 avec la CAF, les communes et RPI. C'est un projet de territoire et non un dispositif de financement. Il porte sur la petite enfance, enfance, jeunesse et les familles autour de 13 objectifs :

- Petite enfance : accompagner et consolider les modes d'accueil de la petite enfance.
- Les ALSH : renforcer la coordination et la mutualisation des actions, garantir un meilleur maillage et l'accès à l'offre de services à tous.
- Aller vers une meilleure prise en charge des jeunes du territoire.
- Informer, soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants et plus particulièrement les parents d'ados.

Coordination Enfance-Jeunesse

La coordination, c'est :

• accompagner et suivre des projets de territoire liés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

• coordonner le Contrat Enfance Jeunesse et la Convention Territoriale Globale

• mettre en réseau les accueils de loisirs et les accueils périscolaires

• mettre en place des actions autour de la parentalité

• gérer le dispositif "bourse coup de pouce" et la mise à disposition des minibus

• animer le Conseil Intercommunal Sécurité et Prévention de la Délinquance et mettre en œuvre des actions

• créer du lien social sur le territoire.

Chantier jeunes - château de Montmorin - août 2019

Actions pour les jeunes

Bourse coup de pouce
7 demandes (14 en 2018) : 6 pour le Code, 1 pour le BAFA.
Provenance des jeunes : Estandeuil (2), Bouzel (3), Vertaizon (1), Egliseneuve (1).
Actions citoyennes réalisées le plus souvent dans les médiathèques et mairies.

Soirées jeunes à la piscine
5 soirées d'organisées (33 jeunes en moyenne), participation identique à 2018.

Conseil Intercommunal Sécurité et Prévention de la Délinquance
Au regard des réflexions abordées dans le cadre du CISPD et suite au constat d'accroissement - sur certaines communes - de petite délinquance et de désœuvrement de certains jeunes, le Conseil départemental a été sollicité pour une intervention sur notre territoire dans le cadre de ses compétences "prévention spécialisée" et "protection de l'enfance".

Sur 2019, le Conseil départemental a ainsi missionné l'ADSEA* qui a détaché deux éducatrices spécialisées pour effectuer une mission d'expertise-diagnostic-conseils. Les communes prioritaires d'intervention ont été St-Dier, Billom, Vertaizon et Mur-sur-Allier. De nombreux contacts ont été pris et des expérimentations d'actions, avec et pour les jeunes, ont été menées avec la coordonnatrice enfance jeunesse.

Un comité de suivi s'est réuni 4 fois (11 janvier, 5 avril, 21 juin,19 septembre).

Un diagnostic et des préconisations ont été présentés au Conseil communautaire du 21 octobre et à l'assemblée plénière du CISPD le 27 novembre.

Les actions réalisées

• Un chantier éducatif de jeunes début août : réalisation d'un support d'informations pour les jeunes sur les services de proximité de Billom communauté (l'accès à l'emploi, aux soins, au logement, à la culture et aux transports).
9 jeunes de 16-21 ans ont participé (5 de Billom, 2 de Vertaizon, 1 de Chas et 1 d'Estandeuil). Grâce à une demande de financement au FIPD (Fond d'Intervention de Prévention de la Délinquance), ils ont perçu une indemnité de 120 € pour 20 h de chantier. Une infographiste a aidé à la mise en page du document.
La plaquette d'information a été réalisée et imprimée à 2 000 ex, elle sera distribuée auprès des jeunes et dans les services publics.

• Un projet sur les réseaux sociaux avec un groupe de collégiennes de St-Dier a démarré fin 2019 sur le temps de pause méridienne. Il s'agit de fabriquer un tutoriel pour expliquer aux adultes les "*10 meilleures façons de parler des réseaux sociaux avec leur ados*". 13 jeunes participent.

* Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence

Le SPANC

7 avenue Cohalion
63160 Billom
tel: 04 73 73 43 24
celine.ollier@billomcommunaute.fr

Le service

1 technicienne
Du lundi au jeudi

Réglement du service

Ce document fixe les droits et les obligations du SPANC et des usagers. Il n'a pas été modifié en 2019.
Il est disponible sur demande et en téléchargement sur le site de la CC.

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Conformément à l'article L2224-5 du Code général des collectivités territoriales, un bilan annuel est rédigé, présentant en détail l'activité du service.
Il est disponible sur demande et en téléchargement sur le site de la CC.

2 600
installations d'ANC sur le territoire de Billom Communauté

171 contrôles réalisés en 2019

19 installations réhabilitées
dans le cadre du programme mis en place et animé par Billom Communauté et cofinancé par l'Agence de l'eau et le Conseil départemental.

Tarifs du SPANC

Les tarifs applicables au 01/01/2019 sont les suivants :

- contrôle de conception et d'implantation : 92 €
- contrôle de bonne exécution : 92 €
- 2ème visiste de contrôle de bonne exécution : 30 €
- contrôle diagnostic d'une installation existante : 62 €
- contrôle de bon fonctionnement et d'entretien d'une installation existante : 62 €
- contôle diagnostic d'une installation existante en cas de vente : 68 €

Coordination de l'entretien

Depuis 2005, la CC coordonne l'entretien des installation d'ANC (vidange des bacs dégraisseurs et des fosses septiques ou toutes eaux). Cette prestation est réalisée par la société SARP.
En 2019, 62 vidanges ont été réalisées sur 15 communes.
Le coût d'une prestation de base s'élève à 216 €.

Gestion de l'ANC sur Billom Communauté

Le SPANC s'exerce sur la totalité du territoire intercommunal :

- en régie directe sur 17 communes
- par représentation-substitution sur les 9 autres communes : auprès du SIAREC (5 communes) et du SIAEP Basse Limagne (4 communes).

Environnement

SPANC

Le SPANC est un service public de contrôle de l'assainissement non collectif (installations neuves et existantes) mis en place par la CC depuis le 1er janvier 2003 conformément aux exigences de la loi sur l'eau de 1992 et la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006.

Travaux de réalisation d'un ANC

Contrôle des installations neuves

En 2019, le SPANC a réalisé 87 contrôles :

- 38 pour des installations neuves
- 49 pour des installations réhabilitées.

Contrôle des installations existantes

En 2010, la Communauté de communes a choisi de confier le contrôle diagnostic des installations existantes à un prestataire, la Lyonnaise des Eaux. Ces contrôles se sont déroulés entre août 2011 et août 2013. Ils comprenaient d'une part les contrôles lors de la vente d'une habitation (obligatoires depuis le 1er janvier 2011) et d'autre part les contrôles diagnostics réalisés commune par commune. Depuis septembre 2013, la CC assure elle-même les contrôles.
En 2019, 84 installations existantes ont été contrôlées.

Réhabilitations des installations points noirs

Pour établir la programmation annuelle, une réunion est organisée par le SPANC avec les maires des communes concernées par des installations causant des nuisances avec une obligation de travaux dans les quatre ans. Suite à cette réunion, les personnes identifiées sont contactées par le maire de la commune puis par le SPANC.
Ces programmes permettent de mobiliser des financements de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.
La CC apporte une aide financière (sous conditions de revenus) pour financer les études et fait l'avance des subventions (cf annexes).

Siège
7 avenue Cohalion
63160 Billom
tel: 04 73 73 43 24

GEMAPI

Contrat Territorial Dore
(portage et animation : PNR Livradois Forez)

Le Conseil communautaire a validé :
- le transfert de la compétence, sur le bassin versant de la Dore, au PNRLF,
- le projet territorial 2020-2025, le programme d'actions et la stratégie territoriale,
- le Contrat territorial et le lancement de la Déclaration d'Intérêt Général (DIG).

Contrat Territorial des 5 rivières
(portage et animation : SMVVA*)

Concrétisation du travail de l'année précédente par la validation de la convention entre la CC et le SMVVA. Le premier CoPil (09/12) a été l'occasion de faire un point d'avancement sur le projet et de valider la stratégie territoriale.
Par ailleurs, une étude hydromorphologique lancée sur 3 tronçons du ruisseau des Assats (dont 1 sur St-Bonnet-lès-Allier) a nécessité des réunions de suivi avec le SMVVA et le bureau d'études.

Contrat Vert et Bleu
Validation en Conseil communautaire du Contrat Vert et Bleu porté par le PNRLF, en complément du Contrat territorial de la Dore. Il vise à préserver et à remettre en état la TVB et noire du bassin versant de la Dore. Le programme d'actions porte sur 2020-2025 et est aidé par la Région.

Taxe GEMAPI
Comme le permet la loi MAPTAM de 2014, le Conseil communautaire du 1er juillet a validé l'instauration de la taxe GEMAPI qui doit permettre le financement de cette nouvelle compétence. En revanche, aucune obligation de voter un produit. Elle peut rester à zéro et pourra être mobilisée en cas de besoin.

* Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon

Ecopôle du Val d'Allier

Cet espace est porté par le SEAT (Syndicat d'Etudes et d'Aménagement Touristique) Billom Communauté et Mond'Arverne Communauté. Les deux intercommunalités ont désigné chacune 5 délégués titulaires et 5 suppléants et apportent respectivement 30 000 €. Une chargée de missions en assure le fonctionnement et l'animation.

- Au 1er janvier 2019, les 140 ha sont labellisés ENSIL ; le Cd 63 rétrocède l'Etang des Pacages et une enveloppe de 130 145 € est allouée aux prestataires (LPO, Régie de territoire, Nature aux Pattes) et aux acquisitions.

- Ouverture officielle de la pêche en février avec 4 gardes assermentés.

- Recrutement d'une chargée de communication et d'animation qui a organisé environ 25 activités qui ont accueilli 1 100 personnes (écoles, RAM, étudiants, journée des ENS organisée par le Cd 63, accueil des nouveaux arrivants sur le Grand Clermont…).

- 2ème édition des ECOPOLYS. Mais cette animation, programmée en juin, a peiné à trouver son public en raison de la canicule.

- Espace test agricole : arrivée d'un 2ème maraîcher, installation d'un 2ème container de stockage, d'un système d'irrigation définitif, d'un toilette sèche, de 4 serres et construction d'une halle en bois. Vente en direct.

- Recrutement d'un chargé de mission pour réaliser une étude de faisabilité sur la mise en place d'une ferme agroécologique expérimentale.

- Recrutement d'une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un plan guide d'aménagement et constitution d'un comité de pilotage avec les financeurs (EPCI, Cd 63, Grand Clermont via le Leader) mais aussi avec un futur partenaire attendu : Clermont Auvergne Métropole.

Grosses difficultés rencontrées en 2019 : la baignade pourtant interdite dans les étangs (les cyanobactéries du plan de Cournon poussent les baigneurs à rechercher un autre site de rafraîchissement) et les nombreuses incivilités autour, notamment les barbecues, ont imposé une vigilance des gardes et des gendarmes plus accrue. La venue de la T2C impacte également la fréquentation du site.

Contrat territorial Litroux /Jauron

En mars 2019, Billom Communauté, en partenariat avec la CC Entre Dore et Allier, a décidé de recruter un stagiaire de master 2 "Eau et Société" sur 6 mois. Ce stage a permis d'élaborer un dossier de pré-sélection à destination de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, en vu de la mise en place d'un Contrat territorial sur le Litroux et le Jauron.
Cette démarche résulte du constat fait de l'état médiocre des milieux aquatiques sur ces deux cours d'eau, met l'accent sur les dégradations observées et sert d'appui aux demandes de subventions nécessaires pour la mise en place d'un contrat territorial. Cette phase a permis aux deux EPCI de fédérer les acteurs de l'eau du territoire lors de comités de pilotage et de réfléchir ensemble aux solutions pouvant être apportées.

Ce dossier de pré-sélection a été approuvé en conseil d'administration de l'Agence de l'eau fin octobre 2019. Cette validation a permis aux deux EPCI de lancer le recrutement, en décembre 2019, d'un animateur rivière pour 2020.

Environnement

ENS - GEMAPI - Ecopôle

Billom Communauté étoffe sa compétence environnement avec la validation d'un pré-contrat territorial sur le Litroux et le Jauron et offre désormais deux Espaces Naturels Sensibles d'Initiative Locale.

Le puy de Pileyre depuis le puy Benoit

ENSIL Puys de Mur et de Pileyre

Plan de gestion

La rédaction du second plan de gestion 2019-2028, commencé en 2018 par le bureau d'études Latitude, a été validé par le Conseil communautaire le 25 février et présenté au Comité de Labellisation et de Suivi du Conseil départemental le 5 mai.

Deux enjeux – à partir desquels découlent les objectifs et la stratégie à long terme – ont été définis comme suit :

- Les pelouses sèches, prairies et milieux associés.
- Les boisements naturels.

De ces enjeux a été élaboré un programme de 33 actions qui devra se réaliser sur les 10 prochaines années. Parmi celles-ci, on notera :

- La poursuite des acquisitions foncières et la nécessité de mettre en place une animation pour acheter le plus de parcelles possible.
- L'entretien du verger, des pelouses, des prairies, des ourlets.
- Des suivis faunistiques (avifaune, chauves-souris, orthoptères, coléoptères, papillons comme la Lainière du Prunelier ou l'Azuré du Serpolet).
- Des suivis floristiques.
- Un aménagement de sentier sur le puy de Pileyre.

Comme pour tous les ENSIL, les facteurs clés de réussite sont : l'accueil du public, la connaissance du site et la gouvernance.

Actions 2019

- Les animations : des initiatives privées ont rassemblé environ 400 personnes lors de différents rendez-vous thématiques (par ex. Les orchidées) à destination de publics divers (écoles, maisons de retraite…).
- Le verger : pas d'entretien spécifique mais une visite bilan avec Clément Méritet (CEN Auvergne) pour faire le point sur l'état du verger. Il en ressort que beaucoup d'arbres sont morts, principalement en raison des sécheresses.
- Les ruches : 2 des 3 essaims n'ont pas survécu à l'hiver en 2018 et ont été remplacés. Bernard Giraud, apiculteur amateur, s'occupe de l'entretien et du suivi via une convention avec Billom Communauté.

Orchys Abeille - © Alain Charreyron

Environnement

PCAET

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle. Il concerne tous les secteurs d'activités, sous l'impulsion et la coordination de Billom Communauté. Il a donc vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux. L'objectif est d'engager le territoire dans la transition énergétique et écologique.

© Fillipe Gomes

Prescrit en novembre 2017, le Plan Climat-Air-Energie Territorial a été engagé à partir de septembre 2018, après le choix d'un bureau d'études (B&L Evolution) et la signature d'une convention avec le CEREMA* (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) entre avril et juin.

Par la mise en œuvre d'un programme d'actions, il s'agit avant tout de réduire les émissions de GES (Gaz à effet de serre) du territoire (volet atténuation) mais aussi d'adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité (volet adaptation).

L'énergie est le principal levier d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec trois axes de travail :

- la sobriété énergétique
- l'amélioration de l'efficacité énergétique
- le développement des énergies renouvelables.

Sur l'année 2019, plusieurs temps ont permis de réaliser le diagnostic Climat-Air-Energie et d'identifier les grands enjeux du territoire en matière de transition énergétique et environnementale.

Temps de travail élus et techniciens :

- 1 comité de pilotage : le 14/03
- 3 comités techniques préparation réunion et rédaction des pièces du PCAET
- 2 groupes projet programme d'actions et budget.

Temps de concertation et partenaires :

- 3 comités de suivi : le 10/04, le 28/05 et le 12/11
- 2 ateliers agriculteurs du Livradois et Allier/Jauron le 05/03
- 1 atelier avec les associations le 09/05
- 1 atelier avec le corps enseignant le 30/04 (annulé faute de participants).

Le projet de PCAET a été validé en conseil communautaire du 25 novembre avant envoi pour avis auprès des partenaires (Etat, Région et Mission Régionale d'Autorité Environnementale).

* le CEREMA est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques, placé sous la double tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Energies renouvelables

- Suivi et diffusion du programme Solaire Dômes porté par l'ADUHME à destination des communes qui souhaitent installer des panneaux photovoltaïques sur des toitures de bâtiments publics.

- Suivi et diffusion du projet SeeYouSun porté par la SEAu pour développer des installations d'ombrières photovoltaïques sur des parkings publics.

- Soutien en matière de communication du projet de centrale photovoltaïque villageoise et citoyen porté par l'association Toi et Toits.

- Suivi de la création d'une centrale photovoltaïque sur l'ancien site d'enfouissement technique de la Barbarade à Billom porté par la société VALOREM.

Environnement

Santé

En 2019, Billom Communauté se positionne auprès de différents partenaires Santé afin d'améliorer l'offre de soins sur le territoire, les conditions de vie de chacun ou encore, se mobilise pour la prévention à l'échelle du Grand Clermont.

Pixabay

Pénurie médicale

Le maire de Billom avait, dès 2018, interpellé le Conseil Communautaire d'une part sur les difficultés financières que rencontrait l'hôpital de Billom et d'autre part sur le déficit de personnel soignant auquel il devait faire face. Deux projets de maisons médicales avaient déjà échoué et pour faire face à cette situation complexe, il a été décidé de lancer une étude pour la création d'un centre de santé au sein de l'établissement et répondre ainsi à la pénurie médicale.
En mai 2019, le Conseil Communautaire alloue une subvention de 2 800 € (sur une dépense totale de 10 200 € TTC) à la mairie de Billom pour soutenir cette démarche.

Contrat local de santé

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un dispositif innovant qui vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et à proposer des parcours de santé plus cohérents et adaptés à l'échelon local. Il est mis en œuvre sur un territoire de proximité identifié comme prioritaire à partir d'un diagnostic de santé partagé. Il permet de mobiliser des leviers du champ sanitaire (prévention, soins, médico-social) mais également d'autres politiques publiques (déterminants socio-environnementaux) et s'appuie sur des démarches participatives (démocratie sanitaire et locale).
En 2019, les élus de Billom Communauté ont décidé d'adhérer au 2ème CLS mis en place sur les territoires d'Ambert Livradois-Forez et Thiers Dore et Montagne pour la période 2019-2023.
Ce n'est pas un contrat financier, mais un contrat d'objectifs qui définit l'engagement de chaque pilote, en fonction de ses compétences et missions.

CEPPPIA

L'étude pilote CEPPPIA (Centre Expérimental de Prévention Prédictive, Participative et Individualisée en Auvergne) a été proposée à 250 auvergnats âgés de 35 à 55 ans. Ce projet a été porté par le PETR Grand Clermont à partir de 2015 - pour les études de faisabilité et de conception pré-opérationnelle - et par le CHU de Clermont-Fd dès 2017-18.
Son objectif est de diminuer le risque de développer certaines maladies chroniques : maladies cardio-vasculaires (infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral…), cancers, maladies métaboliques (diabète, obésité…) afin de vivre plus longtemps et en bonne santé. C'est un projet très innovant en matière de prévention santé primaire, basé sur les 4 P (préventive, participative, prédictive et personnalisée). Il s'agit de proposer une alternative à la vision essentiellement curative de notre système national de santé.
Le CEPPPIA est installé au Centre Régional de Nutrition Humaine de Clermont-Fd. La 1ère année de fonctionnement a été financée pour partie par les EPCI du Grand Clermont et le Conseil communautaire du 28 janvier a attribué 15 000 € à cette nouvelle structure.

Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Ce projet, porté par le Grand Clermont et le PNRLF, consiste à conduire une réflexion sur l'ensemble du "système alimentaire" du territoire et de coordonner un ensemble d'initiatives locales pour re-territorialiser l'alimentation, structurer l'économie agro-alimentaire, et rapprocher le producteur au consommateur. Billom Communauté suit ce projet et intègre sa mise en oeuvre dans son PCAET.

Réseau de lecture publique

rue des Boucheries
63160 Billom
tel: 04 73 79 88 28

Le service

2 coordinatrices

Le réseau

8 médiathèques
12 bibliothèques
8 salariés communaux
106 bénévoles

Médiathèque départementale

Elle propose gratuitement :

- des dessertes documentaires 3 fois par an et des choix sur place (500 doc / an / bibliothèque)
- des conseils
- des formations
- des réservations de documents
- des ressources numériques (films, musique, livres numériques, auto-formation...)

Logiciel

Après plusieurs réunions entre salariés, bénévoles et élus, le logiciel PMB a été choisi et validé par le conseil communautaire de décembre.
Les documents de fonctionnement (convention et règlement) ont également été présentés aux membres du réseau avant d'être présentés aux élus communautaires pour leur validation en conseil communautaire le 27 janvier 2020.

Acquisitions

140 livres et 40 jeux sur la thématique "Jardins".
2 000 livres dont albums, romans, romans jeunes, bandes-dessinées.
160 jeux.

2 437 lecteurs **52 367** prêts

69 214 documents **1 249** jeux

9 046 heures de bénévolat

2 formations

- "Festival des illustrateurs jeunesse" à Moulins en octobre : rencontre avec les auteurs de la littérature jeunesse et visite des expositions d'albums jeunesse. (Organisé tous les 2 ans avec le RAM).

- "*Lectures à voix haute*" avec "Lectures à la carte" en novembre.

15 bibliothécaires et 2 animatrices de la Marpa se sont formés à la lecture à voix haute sur deux jours, accompagnés par Anne Gaydier comédienne et formatrice. Des exercices en groupe ou individuel ont permis de pratiquer la lecture. Une dizaine de bibliothécaires a eu envie de continuer cette pratique pour préparer des rendez-vous en bibliothèque tels que les cafés lectures, la nuit de la lecture, le Croc'en livres... L'association "Passeurs de mots" a participé au financement de cette formation.

Les animations autour du jeu

La Fête du jeu
La 6ème édition a eu lieu le dimanche 13 octobre à Mezel. Plus de 600 personnes sont venues découvrir les jeux animés par Kapla, Lego, le réseau des bibliothèques, le RAM, la Marpa, le joueur Arverne, Bossman rétro et la Maison des jeux. Organisé en partenariat avec les parents d'élèves, l'après-midi a été un succès et a permis de valoriser le fonds jeux du réseau de lecture publique.

Malles jeux
Le réseau accompagne les projets associatifs en prêtant gratuitement des malles jeux constituées en fonction des projets de chacun : amicales laïques, associations caritatives, maisons d'enfants, écoles, centres de loisirs, communes.

Après-midi jeux
Accompagnées par deux bénévoles du réseau, les coordonnatrices animent des après-midi jeux 3 à 4 fois par an à la Marpa de Pérignat et à l'EHPAD de St-Jean. Les animatrices des structures viennent en soutien à ces séances qui permettent de divertir les personnes âgées en créant du lien, tout en faisant travailler leur mémoire ou leur motricité fine. Ces animations sont gratuites jusqu'à trois par an puis elles sont facturées 35 €.

Soirée jeux
Sur demande des bibliothèques, les soirées sont animées par un groupe de volontaires. Des journées de préparation permettent de présenter les nouveaux jeux et de sélectionner ceux qui seront proposés. Les soirées sont réservées aux ados-adultes et ont beaucoup de succès.

Culture

Réseau de lecture publique

Le réseau de lecture publique a pour missions :
• d'informatiser les bibliothèques en proposant un catalogue commun,
• de mettre en place une politique documentaire,
• d'oganiser des animations intercommunales et promouvoir la lecture publique,
• d'encourager la coopération entre les bibliothèques,
• de former les bénévoles.

Lectures à voix haute "Une vie de Papier" à Mezel

Les animations autour du livre

Petite enfance

• P'tits bouts en bibliothèque
30 séances de lecture pour les 0/3 ans ont eu lieu dans 10 bibliothèques du réseau en partenariat avec le RAM.

• Les Pitchouns
Les séances de lecture ont lieu au multi-accueil, tout au long de l'année, et en bibliothèque.

• Bébé Croc'en livres
7 bibliothèques ont participé aux prix des bébés lecteurs (0-5 ans) en partenariat avec le RAM et Les Pitchouns, à partir d'une sélection de 10 albums choisis par les assistantes maternelles et les bibliothécaires. Des séances de lectures ont été organisées en bibliothèque, multi-accueil, RAM et écoles pour faire voter les petits. La journée finale a eu lieu en décembre et a permis de révéler le gagnant du prix « Les bottes » de Antonin Louchard avec 98 voix sur 692 votants.

• Miam miam … des livres !
Organisée chaque année en octobre, la 12ème édition du salon du livre jeunesse pour les 0/5 ans a eu lieu à Saint-Dier-d'Auvergne avec l'auteure-illustratrice Cécile Gambini.

Enfance

Dans le cadre du PEAC, 40 lectures-spectacles intitulées "*Lecture au jardin*" ont été présentées à 500 élèves venus dans les bibliothèques de Billom, Isserteaux, Mezel, Saint-Julien et Vertaizon écouter Christine Butot-Bourguignon conteuse professionnelle. Une dizaine de lectures à voix haute a été préparée par les collégiens volontaires de St-Dier qui ont été formés par Laurence et Patrick, comédiens de Acteurs Pupitres et Cie. Ils ont lu également lors de la journée finale du PEAC* au jardin de la Croze en juin. A cette occasion, le réseau a proposé une bibliothèque éphémère et des lectures de kamishibaï.

Adultes

• Prix des lecteurs "*Croc'en livres*"
La sélection 2019 était composée de nouveautés francophones avec 10 romans et 6 BD. 9 bibliothèques ont participé au prix en présentant les ouvrages à leurs lecteurs. En juin, une soirée lecture a eu lieu à Beauregard avec Michèle Belligat et a permis d'échanger autour de la sélection. La soirée de vote en décembre à Chauriat a été l'occasion d'annoncer les gagnants du prix et de présenter la nouvelle sélection 2020.
Plus de 130 lecteurs se sont inscrits et ont pris plaisir à lire les livres proposés.
Les gagnants sont le roman "*Changer l'eau des fleurs*" de Valérie Perrin et la BD "*L'anniversaire de Kim Jong Il*" d'Aurélien Ducoudray.

• Programmation de lectures à voix haute "*On nous lit*"
7 bibliothèques du réseau ont accueilli des compagnies professionnelles pour 8 lectures-spectacles et plus de 300 spectateurs sont venus les écouter.
Cette nouvelle programmation a permis de travailler en partenariat avec le collectif Autour d'Elle, Lectures à la carte, le CRAD et Acteurs Pupitres et Cie.

*Projet Educatif, Artistique et Culturel

Ecole de Musique

Le service
1 directeur
24 enseignants

5 lieux d'enseignements
Billom, Vertaizon, Chignat, Pérignat-ès-Allier, Mur-sur-Allier

12 Enseignements individuels
Flûte traversière
Clarinette
Saxophone
Trompette
Trombone
Tuba
Percussions
Guitare
Guitare basse
Piano
Accordéon
Violon

Les collaborations

• 45 séances d'atelier "Musique et Motricité" au Centre hospitalier de Billom et à l'EHPAD de St-Jean finalisées par un concert d'élèves à Noël.
• Avec le multi-accueil "les Pitchouns" : participation de 4 ensembles à l'occasion de la fête de la structure en juin.
• Avec la médiathèque de Billom : mini-concert de l'Orchestre Junior en mai.
• Avec différentes écoles du 63 :
- Rencontres interclasses de jazz et de flûtes traversières avec l'école de musique de Vic-le-Comte en juin
- Rencontres départementales des Musiques Actuelles avec les Conservatoires de Cournon, Thiers et les écoles de musique d'Issoire et de la Vallée du Bédat en mai.

318 élèves
• 269 enfants
• 49 adultes

7 ensembles musicaux - 80 élèves
Chorale enfant, Orchestre Junior, Le Brass, Atelier jazz et techniques d'improvisation jazz, Ateliers musiques actuelles, Ateliers percussions et découvertes percussions, Atelier harmonie / Formation musicale

2 harmonies partenaires - 30 élèves
• le Cercle musical de Saint-Dier
• l'OHEV (Orchestre d'Harmonie Enfants de Vertaizon)

18 concerts / 3 000 spectateurs

Le rayonnement

L'école de musique est inscrite dans le PEAC "Si t'es jardin" avec 5 projets :
• La 6ème édition du stage d'orchestre (avril)
Intervenantes : Marion Barbier (professeure de flûte à l'école de musique) et Marjolaine Werckmann (plasticienne).
Travail de 17 jeunes instrumentistes de 1er cycle autour de la pratique de l'orchestre et de la fabrication d'éléments scéniques (masques, décors …) à partir de végétaux.
Représentations à Glaine-Montaigut le 26 avril et à Billom dans les jardins de La Croze lors de la journée de restitution du PEAC du 24 mai.

• Le stage de percussions orientales (sur 3 demi-journées)
Travail de 13 élèves des classes de percussions autour de la découverte des rythmes et de la culture des pays du Maghreb.
Intervenant : Ismaïl Mesbahi
Représentation : A Vertaizon à l'ancienne église le 15 mai dans le cadre du concert de clôture du projet "Si t'es jardin" associant 3 classes de CM1/CM2 avec l'Ensemble Canticum Novum (St-Etienne) autour de chants et mélodies en langues étrangères.

Les projets scolaires

• Avec les primaires et le projet "Faune et Flore"
Participation de 5 classes de cycle III (120 enfants) des écoles de Pérignat-ès-Allier, Chauriat et de la Chorale Enfants de l'école de musique. Travail sur l'année avec Jean-François De Groote, intervenant en milieu scolaire. Implication d'enseignants de l'école de musique pour l'accompagnement instrumental.
Représentation : le 17 mai à la salle du Moulin de l'Étang.

• Avec les maternelles et la création d'un conte musical sur "Les petites bêtes du jardin" ; participation de 4 classes de Billom, St-Julien-de-Coppel et Mezel ainsi que de 4 classes de Formation Musicale (FM) de Dominique Leroy, intervenante en milieu scolaire et professeur de piano/ FM à l'école de musique.
Représentation : le 06 juin à la salle du Moulin de l'Étang.

• La journée de restitution du PEAC du 24 mai avec la participation de l'Orchestre du stage de Printemps, l'Atelier Jazz et Le Brass

Culture

Ecole de musique

Depuis septembre 2019, les deux écoles de musique ne font plus qu'une.

Ses actions contribuent à l'animation du territoire et à l'épanouissement des élèves par la réalisation d'objectifs collectifs communs.

Concert à Vertaizon

Une école de musique "unique"

En 2019, et pour la dernière fois, Billom Communauté a apporté une subvention de 15 552 € au fonctionnement de l'Ecole de musique associative, l'Ecole Bruitsonnière et 1 500 € pour l'investissement. Comme convenu après la fusion de 2017, et après de longs mois de travail et de réflexion menés par Fréderic Germot, Catherine Queinnec (vice-présidente), Nicole Majeune et l'association - et de nombreuses réunions organisées avec les professeurs de l'école bruitsonnière - la fusion des deux écoles a été effective pour la rentrée de septembre.
Pour ce faire, le bureau du 15 avril, puis le conseil communautaire du 13 mai, ont validé la nouvelle grille tarifaire ainsi que les nouvelles modalités d'organisation.

C'est ainsi qu'un nouveau projet communautaire cohérent au niveau de l'enseignement, la promotion, la valorisation et la diffusion de la musique sur Billom Communauté est né.

Quelles sont les évolutions concrètes ?

- Une équipe pédagogique élargie forte de 24 enseignants.
- Une fréquentation d'élèves en hausse avec 318 élèves (contre 243 pour l'école intercommunale et 62 pour l'école Bruit'sonnière en 2018).
- Des lieux d'accueils supplémentaires pour le public des tout-petits (4-6 ans) avec l'ouverture de 2 classes d'éveil musical (19 élèves) à Mur-sur-Allier (Mezel) et Chignat.
- Une communication accrue entre élèves et professeurs par le regroupement de plusieurs cours en un lieu unique sur le pôle d'enseignement de Pérignat.

Qu'est-ce qui demeure ?

- L'ouverture à tous les publics
- La place centrale des pratiques collectives
- Les liens avec les scolaires
- La participation à la vie culturelle et sociale du territoire
- Le souci d'un enseignement de qualité.

Coup de projecteur sur l'éveil musical

Avec 24 élèves en 2018 et 39 en 2019, l'éveil séduit toujours plus d'enfants de 4-6 ans.
D'une durée de 30 à 45 mn, ce cours est un moment privilégié où les tout-petits (accompagnés de leurs parents) s'imprègnent du monde des sons en écoutant et participant à une panoplie de jeux où le corps et l'esprit sont en éveil.
L'enfant peut ainsi :

- acquérir et développer des réflexes, de nouveaux savoirs
- appréhender un univers sonore diversifié
- formuler un vœu pour le choix de son futur instrument.

Service culture
rue des boucheries
63160 Billom
tél : 04 73 79 88 29

Le service
1 coordinatrice

Communication

Le service culture c'est environ une centaine d'articles de presse par an : "La Montagne", mais aussi "Zap", "Info magazine", "Semeur hebdo", "La gazette", les journaux communaux… sans compter de nombreuses émissions radio.
On compte de nombreux visiteurs sur les réseaux de la Communauté de communes (facebook / twitter / instagram), et le site internet.
D'autres sites parlent régulièrement de nous ; de même que Ciné-Parc et nos partenaires : écoles, collèges, Conseil départemental, DRAC, Région, Inspection académique, etc.

12 projections cinématographiques

8 résidences d'artistes

Un grand nombre d'heures de médiation artistique

Fréquentation : 5 527 personnes

- 1 267 spectateurs cinématographiques
- 1 600 personnes touchées dans le cadre des résidences
- 2 660 spectateurs pour les concerts et spectacles

10 manifestations culturelles soutenues pour un montant de 8 500 € dans le cadre d'un fond d'aide spécifique

Temps forts ponctuels

Le 24 mai, 15 classes ont participé à une grande journée artistique autour des jardins et à une soirée tout public avec parents, enseignants, élus, partenaires du projet…
Billom Communauté a participé à deux festivals du Cd 63 : "*Voix romanes*" (avec le PAH), avec le concert du duo "Amor il cor mi morse" à Beauregard l'Evêque puis à Saint-Jean-des-Ollières et "*Les Automnales*" avec la venue du groupe Peyo, invité par la ville de Billom le 18 novembre.
Le 19 septembre, nous avons mis en place une grande soirée musique et danse dans la cour de l'ancien collège de Billom dans le cadre des JEP, avec le PAH.
Le 14 novembre, nous avons proposé aux enfants participants au projet "*Si t'es jardin*" une performance musicale et chorégraphique (avec scénographie végétale) au Moulin de l'étang à Billom.
A cela, il convient de rajouter les 3 concerts de fin de résidences (I. Aboulker, Canticum Novum et JF De Groote).

Cinéma

- 4 cinés goûter diffusés à Saint-Dier lors de chaque vacances scolaires
- Le dispositif « L'école va au cinéma » pendant le festival du court-métrage clermontois, avec 5 séances programmées pour les enfants (maternelles et élémentaires) à Billom, Saint-Dier, Mezel et Vertaizon.
- Des soirées courts-métrages : Le jour le plus court à Saint-Jean-des-Ollières et la soirée Coups de coeur à Billom
- Une projection en plein air à Billom.

Ces projections sont le fruit d'un excellent partenariat mené depuis de nombreuses années avec les agents de Ciné-Parc.

Culture

Saison culturelle

Avec son Projet d'Education Artistique et Culturelle, Billom Communauté propose des actions nombreuses et très diversifiées dont les principaux destinataires sont les jeunes et le public éloigné de l'offre culturelle.

Journée finale du PEAC

Résidences

2019 se divise en deux temps : de janvier à juillet, avec "l'apogée" des résidences artistiques "*Si t'es jardin*" 2018/19 et dès septembre, le début d'une nouvelle saison...

De janvier à juillet

Projets arts plastiques/arts visuels
Elza Lacotte poursuit ses ateliers dans les écoles de Chas, Saint-Julien, Montmorin, Billom, Vertaizon. Les enfants réalisent des fresques peintes dans les cours, de la signalétique pour un jardin et une petite édition à partir de tampons.

Hélène Hibou se lance dans des expériences artistiques variées en direction des tout-petits (écoles maternelles d'Egliseneuve, Vertaizon, Reignat, Saint-Jean, Isserteaux). Elle met également en place des ateliers de "peinture végétale" avec les enfants du RAM et du multi-accueil Les pitchouns.

Les ateliers de création "végétale" battent leur plein avec Marjolaine Werckmann et Claudia Urrutia. Deux classes de 4ème du Collège du Beffroi réalisent des masques et parures végétales.
La vidéaste Nelly Girardeau intervient dans une 4ème et une 5ème du collège du Beffroi en vue de la création d'un film.

Projets chants
Isabelle Aboulker rend régulièrement visite aux enfants de GS des écoles de Billom, Mezel et Saint-Julien-de-Coppel et prépare avec eux un conte musical. Un concert est donné le 6 juin à Billom.

Canticum Novum continue ses "mini-résidences" et passe des journées entières avec 3 classes de CM1/CM2 de Vertaizon. Les enfants découvrent le chant et s'initient à la percussion orientale. Un concert avec les 3 classes et les musiciens de Canticum est donné le 15 mai.

Les ateliers "chant" avec Jean-François De Groote ont lieu toutes les semaines dans les classes de Chauriat et Pérignat. Un concert final est donné le 17 mai à Billom.

Projets transversaux
Avec le PAH, création d'un jardin médiéval avec le botaniste Adrien Labrit et les CM1 et CM2 de Vertaizon, sur le site de l'ancienne église.

Avec le réseau des bibliothèques,
- 40 représentations de la conteuse Christine Butot Bourguignon autour de la thématique du jardin (cf p 23),
- des malles jardins qui tournent dans 8 écoles et structures petite enfance,
- 6 représentations de lectures à voix haute interprétées par une quinzaine de collégiens du club lecture du collège de Saint-Dier-d'Auvergne.

Avec l'école de musique,
- 18 enfants inscrits au stage d'orchestre de Glaine-Montaigut ont bénéficié d'intervention en arts plastiques avec M. Werckmann.
- Le projet avec I. Aboulker a également touché les élèves en formation musicale et les élèves de la chorale enfants.

De septembre à décembre

M. Werckmann et C. Urrutia ont innové de nouveaux projets "land art" avec l'école maternelle d'Isserteaux où les enfants ont réalisé un mandala dans leur cour. Cet atelier fera l'objet d'un petit film réalisé par Didier Ronchaud.
Richard Héry (musique) et Sylvia Delsuc (danse) ont initié leurs ateliers dans les écoles de Saint-Bonnet, Espirat, Reignat, Chauriat, Pérignat, Montmorin, Saint-Dier et Billom.

Début d'un projet important avec l'école de musique (commandes d'écriture) avec Eric Pigeon et Richard Poher. La finalité sera un concert / ciné concert avec harmonie /cercle musical de Saint-Dier, brass et atelier jazz en 2020.

Service Pays d'Art et d'Histoire
rue des boucheries
63160 Billom
tél : 04 73 79 88 26

Le service
1 animatrice de l'architecture et du patrimoine
1 médiateur du patrimoine (50 %)

Tarifs

Le Conseil communautaire du 16 décembre a validé une augmentation du prix des visites, des conférences et des ateliers jeune public après 6 années sans hausse. Seuls les tarifs du Pôle éducatif restent inchangés.

Partenariats

• Avec la commune de Montmorin pour l'exposition "*Soldats de pierre, hommage aux victimes de la Grande Guerre 1914 – 1918, les monuments aux morts – les écrivain.e.s*".
• Avec la MDT (cf p 30).
• Pour la 2ème année, avec le centre aquatique, l'exposition "*Vivre au moyen âge*" du PAH a trouvé sa place pendant la période estivale dans le hall.

Soutien aux manifestations

En 2019, ont été subventionnés :
• l'ASEV-SIT de Vertaizon et l'association SPIRACUM d'Espirat pour la relance de la fête de la pierre et du vin, intégrant une meilleure notion de l'aspect patrimonial
• les Sites Remarquables du Goût pour l'organisation du salon du goût à Billom.

40 visites et 663 visiteurs
visites guidées patrimoine, nature, rondes médiévales, "drôles" de visites.

4 conférences 74 personnes
des thématiques nouvelles : "*Sur les pas de George Onslow*", "*Les hôtels particuliers du XVIIIème*", "*Tailler, comment pour quoi ?*" et "*La mine des Roys de Dallet : 100 ans de patrimoine historique, géologique et humain*".

3 expositions
"*Est-ce ainsi que les arbres vivent ?* " aux jardins de la Croze ; *"Vivre au Moyen Age*", installée au centre aquatique de Billom et "*La mine des Roys de Dallet*" présentée à Vertaizon.

9 ateliers "6-12 ans" et "en famille" 135 enfants

1 594 élèves accueillis provenant de 10 établissements scolaires différents

Renouvellement et extension du label

Catherine Carton, recrutée en 2018, a fini sa mission. Son contrat s'est achevé en août 2019, lorsque le dossier a été transmis au Ministère de la Culture. Gérard Guillaume, Françoise Bernard, Anne Cogny et Stéphanie Vergniaud se sont rendus à Paris le 19 novembre présenter la candidature au Conseil National des Villes et Pays d'Art et d'Histoire. Le jury a délibéré à l'unanimité et avec les félicitations pour le renouvellement et l'extension du label aux 25 communes et a souligné l'important travail mené auprès du jeune public.

Service éducatif

Le médiateur du patrimoine a renforcé l'accueil des scolaires en 2019, a conforté les thématiques créées en 2018 (les monuments aux morts, la rafle de 1943, les jardins, atelier tir au trébuchet) et a mis en œuvre des nouveautés : jeu de piste dans Billom, atelier volcan, atelier jeu de marelle en argile, atelier vitrail. Les outils pédagogiques ont été améliorés.
Il a également touché de nouveaux établissements scolaires grâce à son engagement dans le PEAC.
Autour de l'exposition "*La mine des Roys de Dallet*", l'école de Vertaizon a bénéficié d'une intervention spécifique.

La mission du professeur détaché a été renouvelée en 2019 par le rectorat. Cet enseignant en histoire-géographie a mené à bien la création d'une visite sonore relative à la rafle sur Izytravel (un audio-guide gratuit en ligne).

Le Typus religionis

Dans le cadre des JEP, et de la ré-ouverture de l'ancien collège, le PAH souhaitait mettre en valeur le rare décor connu de l'ancienne chapelle des Jésuites : le typus religionis, tableau de la fin du XVIIe présentant une allégorie de la religion vue par les jésuites et conservé au musée des archives nationales de Paris. Il a été décidé de faire une reproduction de ce tableau, sur toile, et dans des dimensions importantes : 3.80 m de long sur 2.40 m de haut, le tableau original mesurant 9.40 m sur 5.30 m. Coût de 1 291 €.

Pays d'Art et d'Histoire

Depuis novembre 2019, le label Pays d'Art et d'Histoire, attribué pour dix ans, est étendu aux 25 communes du territoire.

La nouvelle convention sera signée en 2020.

Visite de l'ancien collège de Billom durant les JEP

Journées du patrimoine de pays le 23 juin

Autour de la thématique "*Naturellement durable*", ont été organisées :

- Une randonnée "*Regards croisés dans la vallée du Madet*" avec un guide-conférencier et un éducateur à l'environnement.
- Une visite guidée "*Le zéro phyto à Billom, l'exemple du cimetière*" en collaboration avec la mairie.
- Une exposition au local patrimoine sur la charte architecturale et paysagère de Billom-Saint-Dier.
- Une exposition "*L'écocitoyenneté, agir maintenant pour le futur*" et un débat participatif "*Pour un avenir naturellement durable*" à la mairie de Billom.
- Une exposition "*Est-ce ainsi que les arbres vivent*" et un atelier land'art en famille pour la création de fleurs éphémères aux jardins de la Croze.

Bilan mitigé de la journée en raison de la canicule, peu de personnes se sont déplacées (sauf pour la Vallée du Madet).

Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre

Autour de la thématique "*Art et divertissement*".
Le PAH s'est associé à la mairie de Billom, au collectif rural Combo et à la Maison du tourisme pour proposer des visites guidées de l'ancien collège. Elles comprenaient la présentation historique et architecturale du lieu, le commentaire d'une copie du tableau "*Typus religionis*" et une conclusion humoristique par Acteurs, pupitres et cie.

Le plan relief et évolutif de Billom a fait l'objet d'une animation complémentaire.

Le dimanche, un atelier jeune public autour des jeux anciens était proposé au local patrimoine.
Une nouvelle visite guidée a été mise en place pour découvrir la chapelle du Sacré cœur de Contournat.

La manifestation a été une réelle réussite, avec plus de 400 personnes accueillies en visite à l'ancien collège, et une trentaine pour la visite de Contournat.

Journées nationales de l'architecture

Le PAH a initié une soirée exceptionnelle avec la maison de l'architecture de Clermont, la ville de Billom, Rural Combo et Ciné-Parc. Une centaine de personnes (dont 50 étudiants de l'école d'architecture) a participé à une visite de l'ancien collège. Près de 150 personnes sont venues assister au ciné-débat autour du film "*L'étrange histoire d'une expérience urbaine*" de Julien Donada, animé par Sophie Ricard, architecte urbaniste au cœur du projet présenté dans le film.

La soirée a connu un vif succès.

Charivari et Salon des Sites Remarquables du Goût

Deux évènements locaux qui permettent au PAH de présenter ses actions pour le jeune public : ateliers pour les individuels pendant le Charivari et ateliers pour les scolaires lors du salon des sites remarquables du goût.

Tourisme

La voie verte prend corps avec la finalisation des marchés et le lancement des travaux attendu en 2020.
La Maison du tourisme poursuit sa mutation, s'étoffe et devient une structure majeure dans l'organisation et le développement touristique du département.
Des actions de développement local se poursuivent avec des projets d'équipements communaux.

Maison du Tourisme

La MDT a publié son 1er magazine autour des savoir-faire en Livradois-Forez et son nouveau site internet a ouvert en juillet.

Une nouvelle convention a été signée pour 2019 – 2021. Elle mentionne notamment la collaboration entre le bureau d'information touristique de Billom et le PAH (mise à disposition des guides-conférenciers, conception des documents, billetterie…). La cotisation 2019 est de 112 480 €, contre 114 508 € en 2018 (baisse de 10 000 € dûe à une nouvelle répartition entre les EPCI, mais aussi hausse de 7 972 € correspondant à la cotisation pour ex Mur-ès-Allier). En 2017 et 2018, la MDT avait élargi son périmètre d'intervention sans cotisation supplémentaire.

En juillet, le service Tourisme du Conseil départemental est venu présenter son projet de Schéma Départemental de Développement Touristique aux techniciens des EPCI. La nécessité d'afficher la complémentarité des territoires avec l'inscription UNESCO de la Chaîne des Puys / Faille de Limagne est remontée. Un rapport très détaillé, élaboré par les techniciens, a été adressé au Cd 63 afin que le Livradois-Forez trouve toute sa place dans la politique marketing et commerciale qui va être menée.

Voie verte / Véloroute 70

Sur les 26 km du Grand Clermont, la consultation des entreprises lancée en juillet 2019 a été déclarée sans suite en octobre considérant que les offres n'étaient économiquement pas acceptables, même après négociations.
Le Cd 63, maître d'œuvre de l'opération, a apporté des clarifications au cahier des charges pour tenir compte des remarques des entreprises formulées lors de la première consultation. La fin de la 2ème consultation a été fixée au 5 décembre.
L'EPF-SMAF est mandaté par les 3 EPCI pour acquérir le foncier privé avant leur rétrocession, tandis que le Cd63 a recensé les parcelles publiques.
Pour le tronçon au nord de Pont-du-Château jusqu'au département de l'Allier, le tracé est arrêté en rive gauche : Billom Communauté ne sera donc pas directement concernée.
Le 28 janvier, l'assemblée valide une convention de partenariat avec la Région, le Cd 63 et le PETR. Celle-ci prévoit les engagements de chacun, notamment l'entretien assuré à 50% par le Département et 50 % par les EPCI.

Enfin, le Conseil régional a décidé de baptiser la V 70 "Via Allier". Un logo et un code marque sont déclinés pour être adaptés à tout type de support.

Valorisation touristique du Val d'Allier

Le Grand Clermont avait réalisé, dans le cadre du programme Leader, une étude de valorisation touristique du val d'Alllier portant sur les ex CC de Mur-ès-Allier, Gergovie val d'Allier et Allier Comté Communauté. Des actions (sentiers thématiques, parcours jeux…) et une charte graphique ont été définies.
Durant plusieurs mois, la question s'est posée de savoir qui serait maître d'ouvrage de la phase opérationnelle. Par ailleurs, les collectivités concernées, attendaient une coordination du PETR qui n'a finalement pas pu se faire pour des raisons juridiques.
Le bureau a donc décidé que Billom Communauté assurerait le portage du projet et en assumerait la coordination.
Anne Cogny, pour le PAH, et Muriel Papillon, pour la Maison du Tourisme, seront mobilisées en 2020 aux côtés de Stéphanie Vergniaud pour faire aboutir les projets en partenariat avec les communes concernées.

Mobilités

Elle était très attendue et a été promulguée le 24 décembre 2019 : la Loi d'Orientation sur les Mobilités facilite le passage des Communautés de Communes en Autorités Organisatrices des Mobilités (AOM) et ouvre un vaste chantier pour 2020 sur la prise de compétence par Billom Communauté ou le transfert à la Région.

Pixabay

Transport des usagers

Bus des montagnes
Ce service, subventionné par le Cd 63, a été mis en place en 2013 pour desservir le marché de Billom tous les 15 jours. Trois entreprises de transport assurent :

- une ligne directe avec un arrêt pour les communes de Beauregard-l'Evêque, Vertaizon, Vassel, Bouzel, Espirat, Reignat,
- une ligne directe avec un arrêt pour les communes de Chas, Chauriat, Dallet, Mezel, Pérignat/Allier, St Bonnet/Allier.

Pour ces deux lignes, le tarif est de 2 € le trajet soit 4 € l'aller-retour, et c'est sans réservation.

- un transport à la demande (TAD) à partir du domicile (sur réservation) pour Billom, Bongheat, Egliseneuve, Estandeuil, Fayet-le-Château, Glaine-Montaigut, Isserteaux, Mauzun, Montmorin, Neuville, St-Dier-d'Auvergne, St-Jean-des-Ollières, St-Julien-de-Coppel, Trézioux : tarif de 3 € le trajet soit 6 € l'aller-retour.

Fréquentation 2018/2019 en hausse de 11,27 % : 306 passagers soit 12,84 en moyenne par trajet (99 personnes pour le TAD et 207 pour les lignes directes).
Le coût du service (10 958,54 €) est pris en charge par la CC pour 61,3 %. La billetterie couvre 13,7 % des dépenses et la subvention du Cd63 25 %.

Transport des scolaires à la piscine
La CC prend en charge le transport des scolaires au centre aquatique communautaire.

Une consultation (liée aux réservations de bassins des écoles ou regroupements) comprenant 32 lots différents, sur les quatre périodes que comporte l'année scolaire au centre aquatique, a été faite en juillet et septembre 2018 pour l'année 2019.
Le prix moyen par trajet est de 107,92 € HT pour l'année 2018/2019.

Au compte administratif 2019 cela a représenté une dépense de 40 924,95 € (+ 9,05 % par rapport à 2018).

Etude déplacements ville de Billom

Jean-Pierre Buche et Stéphanie Vergniaud ont participé aux différents comités de pilotage organisés par la mairie de Billom qui a lancé une étude de déplacements sur la ville. L'objectif est de rendre le centre-ville plus attractif et plus sécurisé pour les piétons, les cyclistes en limitant notamment la circulation des poids-lourds et la vitesse. Le stationnement occupe également une place importante dans la réflexion.

Mobilité connectée

Afin de tenter d'améliorer la téléphonie et l'internet mobile sur certains secteurs de la Communauté de communes, une campagne de collecte de données a été réalisée au cours du mois de juillet 2019.

Pour cela, Billom Communauté s'est appuyée sur les outils développés par la société Nperf pour expertiser la couverture des réseaux de téléphonie mobile des opérateurs suivants : Orange, SFR et Bouygues.

Le travail réalisé a permis de réaliser une cartographie des réseaux mobiles qui a été remise aux Conseils départemental et régional et à l'Etat.

Deux zones "grises" ont été identifiées :

- sud de la commune de Montmorin, Isserteaux et Saint-Jean-des-Ollières,
- Fayet-le-Château et Bongheat.

Siège
7 avenue Cohalion
63160 Billom
tél : 04 73 73 43 24

Le service
1 chargé de mission (50 %)

Locaux commerciaux

L'acte de vente pour l'ex local informatique de Pérignat/Allier a été signé en décembre, soit plus de 18 mois après la décision de l'assemblée. Les démarches administratives et techniques faites par le médecin expliquent la lenteur d'avancement du dossier.
La CC a fait intervenir un huissier chez un locataire en raison d'impayés. L'intégralité de la dette a été réglée sous un mois, ce qui a évité d'enclencher la procédure d'expulsion.

Au château de Mezel, diverses interventions ont été nécessaires : remplacement du compteur électrique, intervention pour resceller le portail d'accès à la cour intérieure et accord pour installer un détecteur de présence à l'entrée du restaurant.
Le 19 mars, le Président a rencontré F. Rudel et G. Voldoire pour aborder le devenir du château. Les élus de Billom Co seraient favorables à sa vente mais à la demande des élus de Mur-sur-Allier, la décision est reportée après les élections de 2020.

Porteurs de projets

En 2019, 16 porteurs de projets et/ou entreprises ont contacté la mission accueil pour :

- la recherche de locaux pour un nouveau commerce
- la recherche de terrains pour des activités industrielles et de services
- des besoins de financement pour des projets de commerce, restauration / traiteur, tourisme.

16 porteurs de projets accompagnés localement à la création ou reprise d'activités

3 projets aidés par la PFiL

8 projets aidés par l'ADIE

5 personnes financées pour une aide à la mobilité par l'ADIE

Soutien de Billom Communauté aux structures d'aides dans le prêt aux entreprises

PFIL – Initiative Issoire Brioude Sancy
La Plateforme d'Initiative Locale, à laquelle la Communauté de communes participe financièrement (50 % de la cotisation pour le fonctionnement et 50 % pour l'abondement au fond de prêt d'honneur) a deux principales missions : informer/accompagner les porteurs de projets et octroyer des prêts d'honneur.
En 2019, la PFIL a financé la création de 3 nouvelles activités sur le territoire pour un total de 40 000 € de prêts accordés et 3 emplois créés.

ADIE - Association pour le Droit à l'Initiative Economique
En 2019, sur le territoire, l'ADIE a :

- accueilli et informé 26 personnes pour un premier diagnostic professionnel,
- soutenu 8 porteurs de projets sur les communes de Billom, Fayet, St-Julien et Vertaizon pour des activités de vente, restauration/bar ou esthétique pour des prêts d'un montant total de 34 115 €.
- apporté 18 290 € d'aides à la mobilité (achat véhicule, permis) pour 5 personnes.

Réseaux d'accueil partenaires et Economie Circulaire
La participation aux différents réseaux de partenaires de l'accueil : Entreprendre en Livradois-Forez piloté par le PNR, et Réseau accueil du Grand Clermont permet d'échanger avec tous les partenaires et territoires engagés dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets (retours d'expériences, connaissances des évolutions des dispositifs d'aides, méthodologies de construction d'offres...).
Depuis 2019, les structures partenaires s'orientent de plus en plus vers l'accompagnement des porteurs de projets engagés sur les questions de développement durable et de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Dans ce contexte, et en lien avec le projet de Plan Climat, le service économie évolue progressivement vers une démarche favorisant une économie circulaire. Une première action a été engagée au second semestre 2019 en partenariat avec le Grand Clermont et Maceo. Le projet, ciblé sur le centre-bourg de Saint-Dier et la filière agricole, a plusieurs objectifs :

- estimer le potentiel d'économie circulaire du territoire,
- fédérer les partenaires et acteurs locaux,
- engager des actions aidant les commerçants, artisans, chefs d'entreprises et exploitants agricoles à penser/développer autrement leurs activités dans un contexte de transition environnementale.

Economie

Le Parc d'Activités Ecomomiques de l'Angaud vient en complément de celui des Littes et ainsi, Billom Communauté étoffe son offre foncière pour l'accueil des entreprises. Dans les deux cas, un architecte-conseil veille à ce que le cahier des prescriptions architecturales, paysagères et environnementales soit respecté afin que les bâtiments construits et les espaces extérieurs soient de qualité.

ZA les Littes

PAE de l'Angaud – Billom

Avec l'accompagnement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (Cabinet AITIA Conseils) et du maître d'œuvre (Bureau RÉALITÉS) ont été réalisés en 2019 :

- la finalisation des tranches fermes des 3 lots de travaux (engagés le 19 novembre 2018) : terrassement-réseaux, voirie et espaces verts.
- le choix d'un prestataire (SEAu) pour la commercialisation de 1,6 ha.

En février, le Conseil Communautaire validait la rétrocession de parcelles de l'EPF pour une valeur totale de 209 200,67 € et celui de mai actait les cahiers des charges de cession de terrain et des prescriptions architecturales, paysagères et environnementales. Enfin, au regard de la qualité des aménagements (et de l'entretien des noues, de la plantation et l'entretien pendant trois ans de la haie en façade des différentes parcelles le long de la voirie à la charge de la collectivité), le prix de cession de terrain est fixé à 40 € HT /m².

3 porteurs de projets ont été accompagnés par Billom Co et la SEAu dont un projet en cours de signature d'une promesse de vente.

Un stationnement illégal des gens du voyage en novembre a entraîné une procédure d'expulsion par l'EPF.

ZAC des Littes - Dallet

En novembre, des travaux de finition et d'engazonnement ont repris à l'ouest et à l'est. Les bordures des terrains occupés sont posées et des aménagements de sécurité sont faits en entrée de zone (installation d'un îlot en vue de ralentir les camions dans le virage) ainsi que la pose de nouveaux panneaux STOP. Malheureusement, force est de constater que ces derniers sont très peu respectés. Deux portails seront posés à l'ouest, en fonds de parcelles, pour permettre l'accès à la ligne haute tension.

En juillet 2019, la décision est prise de ne pas étendre la ZAC à l'ouest. Les terrains des réserves foncières faites pour de futurs accès sont remis à la vente.

Les prix de cession des terrains restent inchangés sur la ZAC

Terrains agricoles : **34 € HT / m²**
Emprises archéologiques : **19 € HT /m²**
Secteurs de remblai : **10 € HT / m²**

5 COPIL, 5 candidatures acceptées

- Daniel Mocquet
paysagiste s'installera en façade nord, sur 4 197 m².
- Access
entreprise de transformation de câbles pour accessoires de levage sur 3 038 m², au nord également.
- Entreprise T2M
plâtrier-peintre en façade ouest sur un terrain de 1 628 m².
- Bureautic Conseils et Services en façade nord (sur 1 285 m²) en partage de parcelle avec Rock'N Car (sur 1 299 m²), société de location de véhicules aux entreprises.
- Brasserie Billd
fabrication de bières artisanales et accueil pour dégustation achète 587 m² supplémentaires aux 1 332 déjà acquis.

Avec les différentes cessions, la trésorerie devient positive après plusieurs années négative.

94 % des surfaces sont vendues pour 13 entreprises différentes. Il reste trois parcelles de 1 428 m², 3 804 et 3 269 m² avec, pour les deux dernières, des emprises archéologiques, plus difficiles à céder.

Siège
7 avenue Cohalion
63160 Billom
tél : 04 73 73 43 24

Le service
1 chargé de mission (50 %)

Plans de zonage assainissement

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H, il était nécessaire de réactualiser les plans de zonage assainissement pour les mettre en conformité avec le nouveau document d'urbanisme ; ces pièces annexes sont obligatoires. Pour ce faire, le Conseil communautaire du 28 janvier, a décidé de confier la mission :

- au SIAREC pour les 15 communes adhérentes
- à la SEMERAP pour les 10 communes hors SIAREC (Beauregard, Bongheat, Bouzel, Egliseneuve, Estandeuil, Glaine-Montaigut, Neuville, Reignat, St-Dier-d'Auvergne, Trézioux).

Pour missionner la SEMERAP, Billom Communauté est devenue actionnaire de la Société Publique Locale (SPL) en achetant 10 actions à 31 € chacune.

Le 13 mai, l'assemblée validait la convention avec la SEMERAP prévoyant une intervention par commune de 3 134,40 € TTC et comprenant les études techniques, la proposition de projets de zonage et la validation.

42 mois de procédure pour l'élaboration du PLUiH

92 rencontres intercommunales sur 3,5 ans

- 4 conférences des maires
- 10 groupes territoriaux
- 17 comités de pilotage
- 39 groupes projets

Temps forts 2019

- 3ème série de réunions publiques – présentation du projet d'arrêt
- Arrêt du PLUiH en conseil communautaire le 25 février
- Avis des communes entre mars et juin
- Avis des Partenaires Publics Associés entre mars et juin
- Enquête publique du 11 juin au 13 juillet
- Rapport, conclusion de la commission d'enquête en juillet et août
- Arbitrage des ajustements suite aux différents avis et à l'enquête publique en août et septembre
- Approbation du PLUiH en conseil communautaire le 21 octobre.

Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUH), document de planification et de projet territorial, offre un cadre d'aménagement et de développement partagé par toutes les communes, à horizon 2030.
Le PLUi-H est entré en 2019 dans ses phases finales d'élaboration : arrêt, avis, enquête publique et approbation en octobre.

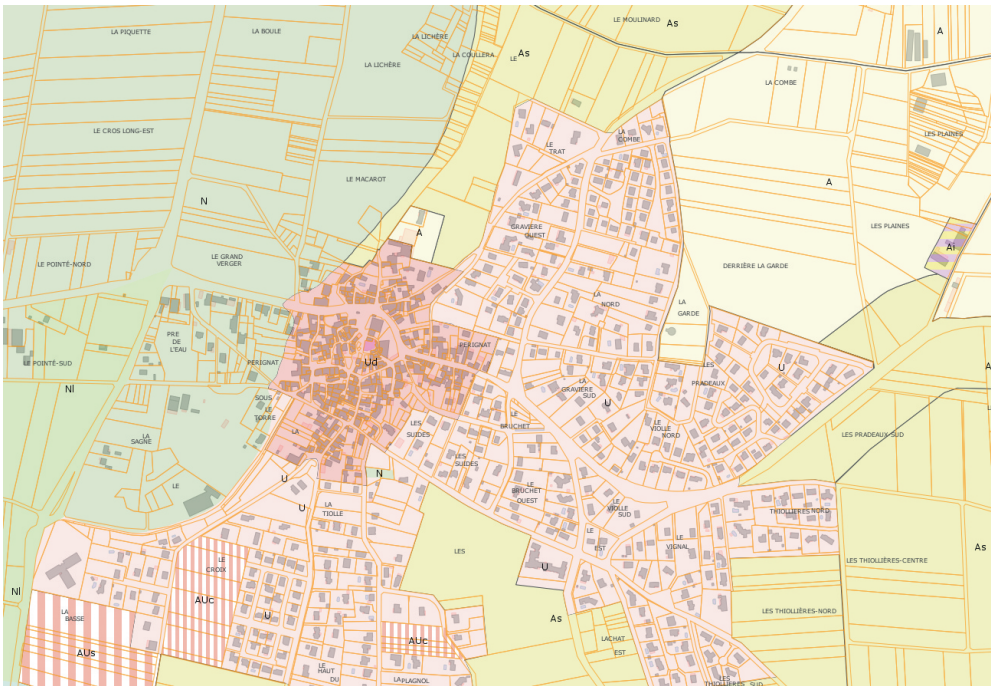

PLU intercommunal

Au cours de l'année, le service urbanisme a accompagné les élus dans la démarche d'élaboration du PLU-H communautaire en lien avec les deux bureaux d'études missionnés (Etudes Actions et BioInsight). Il s'est agi notamment de la préparation et de la co-animation des réunions et temps de concertation de la démarche.

Le 1er trimestre a consisté en la préparation de l'arrêt du projet et donc la finalisation de l'ensemble des pièces du projet de PLUH.
Le 2ème trimestre a porté sur les différentes demandes d'avis sur le projet arrêté.
Le 3ème trimestre a été consacré à l'enquête publique et à la préparation de l'approbation avec la finalisation de l'ensemble des pièces du PLUH.

Service instruction des actes d'urbanisme

Avec la fin de la gratuité du service d'instruction par l'État, pour les communes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants, un service ADS (Autorisation du Droit des Sols) a été créé par le Grand Clermont au cours du premier semestre 2015.
En 2019, avec l'approbation du PLUiH, l'ensemble des communes du territoire finance* ce service pour instruire permis de construire et autres actes d'urbanisme.

Atelier d'Urbanisme Rural

Ce service, mis en place par le Parc naturel régional Livradois-Forez et lancé officiellement le 14 décembre 2012, est ouvert aux communes et aux Communautés de communes membres pour les accompagner dans la conception et la réalisation de leurs projets dans les domaines du paysage, de l'architecture et de l'urbanisme.

15 projets communaux ont été accompagnés en 2019 sur :

- de l'urbanisme opérationnel
- la rénovation / réhabilitation
- l'aménagement d'espaces publics
- les centres-bourgs.

Le coût annuel de 14 967,70 € est pris en charge par Billom Communauté.

Droit de préemption urbain

En 2019, un total de 494 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été traitées par Billom Communauté, illustrant la dynamique du marché de l'immobilier sur le territoire.
Le Droit de Préemption Urbain (DPU) correspond à la possibilité d'acheter en priorité un bien immobilier mis en vente. Un tel droit est accordé aux communes ou Communautés de communes en vue de la réalisation d'opérations d'intérêt général. Les opérations concernées peuvent intéresser la politique locale de l'habitat, la construction d'équipements collectifs, le maintien ou le développement d'activités économiques, la lutte contre l'insalubrité, la constitution de réserves foncières, la sauvegarde du patrimoine bâti ou non bâti… Une seule DIA a fait l'objet d'une préemption communale en 2019.

Avec l'approbation du PLUH : instauration d'un droit de préemption urbain sur l'ensemble des 25 communes sur toutes les zones U et AU du nouveau PLUH.

* Billom communauté sert d'intermédiaire

Siège
7 avenue Cohalion
63160 Billom
tél : 04 73 73 43 24

Programme Local de l'Habitat

Le PLU intercommunal inclut un Programme d'Orientations et d'Actions à vocation habitat. Ainsi, cette pièce du PLUH renouvelle et remplace les anciens PLH des deux ex Communautés de communes. Il offre un cadre opérationnel et budgétaire pour les actions en matière d'habitat du territoire. Il comprend notamment la poursuite de l'OPAH, ainsi que différents projets tels que : architecte-conseil, stratégie foncière, aide à l'auto-réhabilitation accompagnée ou gens du voyage.

Zone Pilote Habitat

Un permis d'aménager a été déposé rue de la Tiolle à Pérignat-sur-Allier pour 8 lots potentiels. Il reste à trouver preneur pour deux maisons et le tènement de St-Bonnet. Au regard des subventions, la mission devra être terminée fin 2020.

Commission d'attribution numérique (CAN)

Environ 15 mois de fonctionnement et un constat : pour chaque logement à attribuer par l'OPHIS, il n'y a souvent qu'un seul candidat, parfois deux, rarement trois. Il est ainsi difficile de dire que le territoire est sous-doté en logements locatifs sociaux. Parfois, sont relogés des locataires que l'on rencontre en Comité Technique Social (cf ci-contre).

Projets d'habitat inclusif et alternatif

Deux projets privés ont émergé en 2019 avec un accompagnement technique de Billom Communauté mais aussi du PNR, du Cd 63 et des municipalités respectives :

• **A Saint-Jean-des-Ollières**, porté par l'association ITINOVA, gestionnaire également de l'EHPAD. L'idée serait de créer 4 à 5 logements dans le centre-bourg du village, accessibles à des personnes âgées autonomes mais qui bénéficieraient des services de l'EHPAD. Ce lieu devra également servir d'espace de convivialité, de rencontres entre les habitants, voire créer un lien avec les familles d'accueil installées à Fayet-le-Château.

• **A Billom**, porté par l'association Le Quai constituée de 3 infirmières (gériatrie et psychiatrie) et d'un artiste qui a acheté une maison dans laquelle seront réalisés 5 appartements et un espace de vie collective. L'accueil concernera des patients hospitalisés en psychiatrie, faute de solution adaptée, mais stabilisés ; des adultes vivants chez leurs parents ; voire des personnes âgées isolées en recherche d'alternative à l'institution.
Par ailleurs, une action sera menée sur une quinzaine d'habitants ciblés, invités à venir participer à certaines des activités proposées par l'association dans un but d'inclusion sociale à double sens.

Dans les deux projets, l'accent est mis sur l'accompagnement à la vie sociale.

Le presbytère à Chauriat

Le Conseil Co du 25 mars acceptait le rachat du foncier à la mairie pour 8 668,66 € et en décembre, l'assemblée validait le versement, par Chauriat, d'un fonds de concours de 12 475 € afin de participer aux VRD financés à hauteur de 69 160,30 € TTC par Billom Communauté dans le cadre de la réalisation des 5 logements locatifs sociaux.

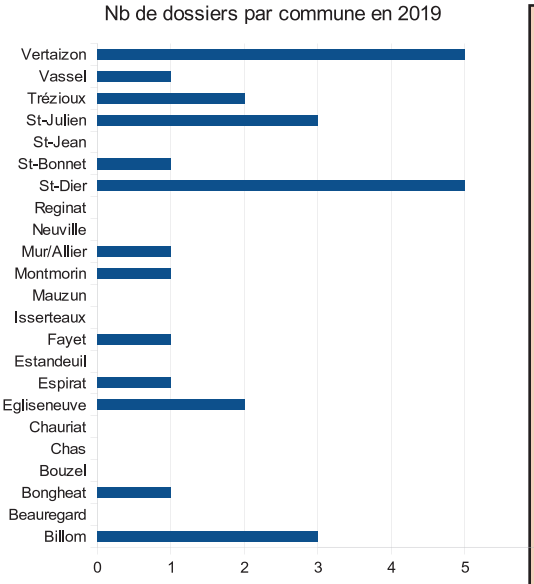

Opération

En janvier 2019, l'association SOLIHA 63, prestataire de l'OPAH de Billom Co, a été mise en liquidation judiciaire après un redressement en 2018. La situation complexe, pour les salariés, a conduit ces derniers à ne gérer que les dossiers liés à l'habitat indigne, voire à l'adaptation, et tous les dossiers "classiques OPAH" ont été stockés plusieurs mois le temps de la reprise par SOLIHA Loire.
En 2019, trois personnes différentes ont ainsi animé le programme et une quatrième est arrivée début 2020.

Malgré cela, l'OPAH a permis de soutenir 27 dossiers (30 en 2018) dont 26 propriétaires occupants et 1 propriétaire bailleur.

• 21 interventions sur le programme "Habiter Mieux" (HM - lutte contre la précarité énergétique). Gain énergétique moyen : 60 % ; réduction des GES : 51 %.
• 5 pour des adaptations au handicap / vieillissement dont 1 avec HM en plus.

Habitat

Le Programme d'Orientations et d'Actions (volet Habitat du PLUI-H) a été approuvé en octobre.

Une émergence d'habitats inclusifs et alternatifs aux institutions portés sur le territoire.

Une OPAH qui connaît toujours un vif succès et l'État qui fait de la lutte contre l'habitat indigne une priorité majeure au niveau national.

Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Il est beaucoup plus difficile de capter les propriétaires de logements indignes.
En 2019, la CC a apporté une aide totale de 18 314 € et l'ANAH de 205 094 € soit 223 408 € qui ont bénéficié au territoire pour aider les ménages à revenus modestes ou très modestes et qui ont généré de l'activité pour les entreprises. (Pour mémoire : 1 100 731 € de subv pour 2 309 880 € de travaux en 3 ans 1/2).

Le CTS (Comité technique social) s'est réuni 5 fois en 2019, comme en 2018. Il réunit l'ADIL, l'ARS, l'ANAH, la CAF, les travailleurs sociaux de secteur, Jacques Fournier et Stéphanie Vergniaud. Ce CTS étudie toutes les situations d'habitat indigne qui seraient signalées via un ROL (Relevé d'Observation du Logement) rempli par une assistante sociale, une aide ménagère, un membre de la famille ou l'occupant (locataire ou propriétaire).
Le dossier est examiné à chaque séance, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée (relogement, aide aux travaux….) :

- 10 nouveaux dossiers ont ainsi été enregistrés en 2019
- 12 sont toujours en cours d'instruction
- 10 ont été clôturés notamment parce que 4 bailleurs ont fait les travaux demandés
- 2 situations ont abouti à une conservation des allocations logements, données directement aux propriétaires par la CAF.

Une situation plus difficile a fait l'objet d'une réunion de synthèse en décembre en présence d'un élu de la commune concernée et du propriétaire d'une maison sans aucun confort. Des travaux d'urgence sont à réaliser mais la grande précarité financière fait que même le reste à charge de la dépense, subventions déduites, reste trop important.

Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental et au Décret Décence relèvent du pouvoir de police spéciale du maire. Les projets de courriers sont préparés par Billom Communauté et adressés, après validation de l'ADIL et de l'ANAH, à la mairie pour envoi aux propriétaires indélicats.

Compte-tenu des difficultés de SOLIHA, le 2ème comité de pilotage ne s'est réuni qu'en septembre. Étaient invités partenaires, commission habitat et élus référents OPAH. Par ailleurs, les techniciens de Billom Co ont participé :

- aux 5 comités de concertation institués par l'ANAH auxquels ont été conviés : la CAPEB, Action Logement, SOS Taudis, Fondation Abbé Pierre qui présentent leurs possibles interventions aux côtés des collectivités. Une visite de la Maison des personnes handicapées à Clermont-Fd a été organisée, notamment l'espace autonomie animé par des ergothérapeutes.
- à 1 COTECH organisé par l'ANAH + 1 COPIL de lutte contre l'habitat indigne présidé par la Préfète.

Centre aquatique
13 avenue Victor Cohalion
63160 Billom
tél : 04 73 68 43 22

Le service
1 directeur
6 ETAPS - MNS
2 agents entretien / maintenance
6 agents accueil / entretien

Ouverture au public
Mardi : 12 h 15 - 13 h 30 / 16 h 15 - 20 h 30
Mercredi : 15 h 45 - 18 h 30
Jeudi : 12 h 15 - 13 h 30 / 16 h 15 - 20 h 30
Vendredi : 16 h 15 - 18 h 30
Samedi : 13 h - 17 h
Dimanche : 9 h - 12 h

Fermé les jours fériés

Tous les jours en période estivale, sauf le dimanche après-midi

Caractéristiques
Un bassin sportif de 375 m², 6 lignes d'eau de 25 m, profondeur de 1,20 à 2 m.
Un bassin d'apprentissage de 80 m², profondeur de 1,20 m, jets massants.
Une pataugeoire de 18 m², profondeur de 10 à 25 cm.
Une aire de jeux d'eau exterieure.

Les associations
Elles ont accès gratuitement au centre après signature d'une convention d'utilisation stipulant les différents points à respecter (ne pas organiser les mêmes activités que la CC / être affiliée à une fédération nationale / respecter le réglement).
5 associations fréquentent le centre aquatique : Billom Saint-Dier natation, Maison des Loisirs et de la Culture de Billom, Jeunes Sapeurs Pompiers de Billom, Union Nationale du Sport Scolaire.

Rapport
Un rapport détaillé du service est consultable au siège communautaire.

3 070 heures d'ouverture

Une fréquentation de 98 233 usagers (97 145 en 2018) :

- publics : 52 657
- scolaires : 37 991 provenant de 41 communes
- associatifs : 7 585

Activités
De nombreuses activités qui accueillent 17 163 personnes sont organisées : différents cours d'aquagym, des cours de bébés nageurs, une école de natation, des cours d'aquabike et une nouveauté en 2019, préparation à l'accouchement avec une sage-femme, pour laquelle une décision a été prise au niveau de la grille tarifaire.

Evolution du chiffre d'affaire et de la fréquentation

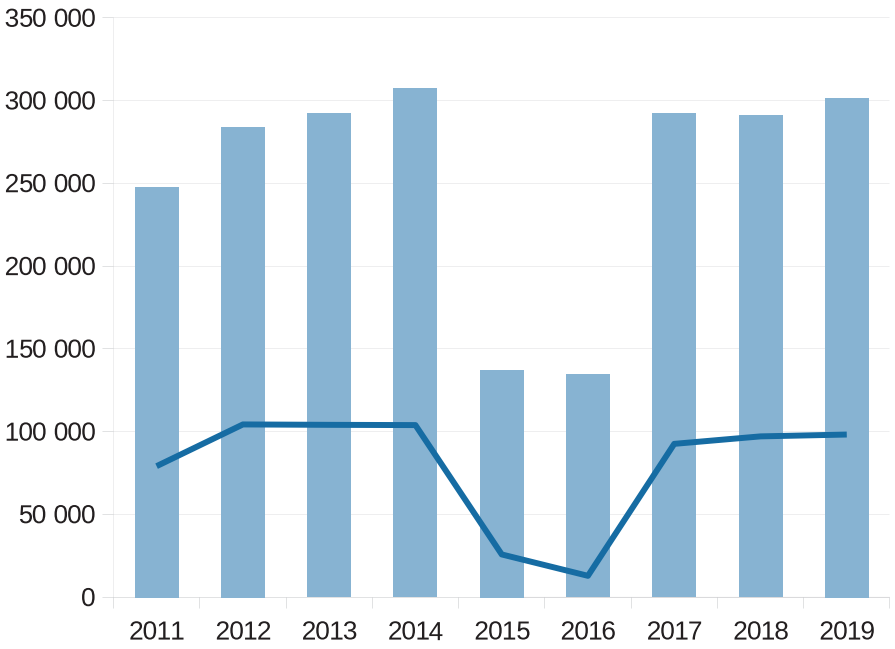

2015-2016 correspondent aux années de fermeture relatives aux problèmes de carrelage

Centre aquatique

Le centre aquatique de Billom communauté est un établissement sportif de proximité. 2019 est une année de reconquête, aprés l'année post- fermeture. Elle a permis :

• de consolider les abonnés aux activités

• d'avoir une fréquentation scolaire normale

• d'améliorer la conduite technique du site.

Cours d'aquabike

Une fréquentation en hausse mais contrastée

2019 est la meilleure année en terme de fréquentation avec une hausse des entrées adultes (+5,5 %) mais une baisse notoire de celles des -18 ans (-9,55 %).

Nous constatons :

• une stagnation de la fréquentation "activités" aquagym et aquabike (fortement concurrencées) et une forte hausse de l'activité "bébés nageurs" (+35 %)

• une fréquentation public très faible en juillet et août (bien que supérieure aux autres mois) au regard du nombre d'heures d'ouverture (56,5 heures hebdomadaires)

• une augmentation du nombre des 12 à 18 ans qui a participé aux soirées "jeunes" : 160 en 2019 contre 128 en 2018. Pour ces soirées à 1 €, organisées par la coordinatrice enfance-jeunesse, le centre aquatique est entièrement dédié aux ados ; tout le matériel (tapis, frites, ballons...) est mis à leur disposition

• l'impact positif pour Billom de la fermeture de la piscine de Thiers avec la venue d'un nouveau public, d'associations mais aussi de deux classes du collège de Lezoux.

• une baisse de fréquentation de 3,4 % d'élèves en raison des différentes intempéries (neige, canicule) mais aussi des conflits sociaux (grèves). A noter également que le passage des écoles à 4 jours d'école hebdomadaires a engendré quelques difficultés dans la répartition des classes (le mercredi n'étant pour la plupart plus disponible comme créneau).

Perspectives

Vis-à-vis du public

Compte-tenu de la fluctuation des différents publics, il semble nécessaire de trouver des nouvelles activités pour attirer de nouvelles personnes prioritairemenet sur les deux mois d'été.

C'est pourquoi, grâce à des financements du Cd 63 sur le Contrat Territorial de Développement Durable, une réflexion est lancée pour installer un nouvel équipement type tobboggan.

Le personnel est également force de propositions pour redynamiser les activités existantes afin de rester en avance sur les autres établissements.

Sur le plan technique

Il convient de continuer à optimiser les dépenses de fluides, une stagnation étant déjà constatée.

Des travaux d'amélioration, d'entretien et des changements de mobiliers sont nécessaires car l'établissement est vieillissant et souffre des produits utilisés, notamment du chlore : une partie du carrelage dans la zone vestaire sera à reprendre en 2020.

L'établissement devra être mis aux normes en fonction des différents rapports de la SOCOTEC.

La démarche entamée avec l'Aduhme en 2018 s'est poursuivie en 2019 ; plusieurs rencontres ont eu lieu afin de mettre au point et compléter l'étude relative au contrat de performance énergétique. Cette démarche a permis de mieux visualiser les consommations et les différents matériels du centre aquatique et de pouvoir se projeter sur l'année 2020 avec un recueil de données (mise en place de compteurs calorimétriques) encore plus poussé que l'existant.

Gens du voyage

La CC s'inscrit dans le schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Puy-de-Dôme, adopté dans le cadre de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000, révisé en 2012.

Les équipements (une aire d'accueil et un terrain familial adjacent) datent de 2007 et sont situés à Billom.

L'aire d'accueil

10 emplacements : 20 places caravanes.
Emplacement : 150 m² / 1 bloc sanitaire (douche + wc) / 1 auvent avec évier.
Tarifs de location : 1,5 € / jour / caravane et 2 € / jour / 2 caravanes, dépôt d'une caution de 50 €.
Fluides : le tarif de l'électricité est identique sur tout le département, le tarif de l'eau varie.

Mode de gestion

Depuis le 26 octobre 2009, l'entretien général et le suivi technique de l'aire sont confiés à la société SG2A l'Hacienda / Sercol. Une consultation sous la forme d'un marché adapté a été lancée au 4ème trimestre 2019 et deux offres ont été reçues. La société SG2A a été reconduite dans sa mission pour une mission d'un an, renouvelable 2 fois pour un montant annuel de 46 530 € HT pour 2020 plus l'option à 1 350 € HT correspondant à la perception des loyers sur le terrain familial.

Le coût de la prestation de gestion pour 2019 s'est élevé à 57 028,68 € TTC (dont 57 % pour la gestion et 43 % pour l'entretien). L'Etat (Aide au Logement Temporaire) et le Cd63 ont apporté leur soutien financier à hauteur de 29 288,03 € (perçus sur 10 mois, reste 2 mois à percevoir).

Des réunions mensuelles permettent de faire le point (élus référents + AGSGV 63 + Hacienda + services sociaux). Ce groupe est élargi (école itinérante, gendarmerie...) lors de la présentation du rapport annuel.

Taux d'occupation de 95%

Pour la plupart, les familles sont sédentaires et ont des revenus modestes. Les usagers s'acquittent de leurs redevances mais cela nécessite des rappels réguliers de la part du régisseur.

Démarche globale

C'est une démarche "pilote" menée par l'AGSGV, l'Etat et le Cd63 sur Billom Communauté, autour du développement d'une offre d'habitat pour une vingtaine de ménages (prise en compte des installations anciennes dans les documents d'urbanisme, accompagnement à la viabilisation des sites lorsque cela est réalisable, échange de terrains pour les propriétaires occupants "non régularisables").
L'EPF-smaf a réalisé une première prospective foncière. Celle-ci a consisté à rechercher les parcelles de terrain publiques (sur 9 communes principalement autour de Billom et Vertaizon) répondant à différents critères et susceptibles à terme d'accueillir un projet d'accueil (habitat adapté, terrain familial... ou servir d'échanges).
Un premier comité technique économique et social s'est tenu en mai et a réuni tous les partenaires et acteurs en lien direct ou indirect avec des voyageurs : AGSGV, Mission locale, Collège du Béffroi, ADSEA, Régie de territoire, ADIE, Ecole itinérante, association API (Accompagnement personnalisé pour l'insertion), la Maison des solidarités du Conseil départemental et la Communauté de Communes.

La CC a par ailleurs :

- pris en charge le broyage et le défrichage d'une parcelle pour un montant de 1 560 € TTC, dans le cadre d'un échange de terrain sur Mur-sur-Allier (Dallet) qui a permis de régulariser et améliorer la situation d'une famille,
- participé à une concertation avec divers concessionnaires de réseaux, la mairie de Billom, le Cd 63 et l'AGSGV pour envisager la viabilisation éventuelle des terrains situés sur la D997 à Billom.

Communication

Billom Communauté

Deux numéros du journal communautaire "*Billom Communauté*" ont été réalisés traitant, entre autre, des sujets suivants : l'enfance-jeunesse, les gens du voyage, le PLU-H, le Plan Climat-Energie, le tourisme.

Imprimé à 12 500 exemplaires chacun, ils ont été distribués dans les 11 000 boites aux lettres du territoire et également diffusés via les services communautaires et les mairies.

Conception : Atelier La Luna
Rédaction : Agence K'
Impression : Cavanat

Réseaux sociaux

Billom Communauté est présente sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Les informations proviennent essentiellement des services culture et patrimoine.

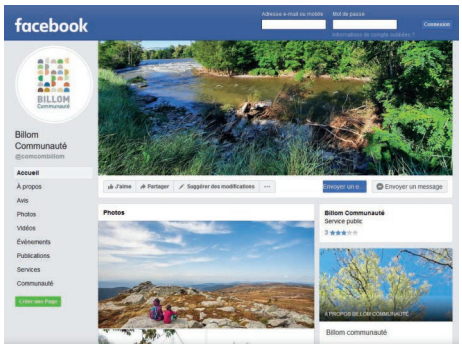

Sur Facebook, 941 personnes aiment notre page et 1 062 y sont abonnées.
Plus récent, le compte Twitter est suivi par 200 personnes dont des institutions aux larges réseaux.

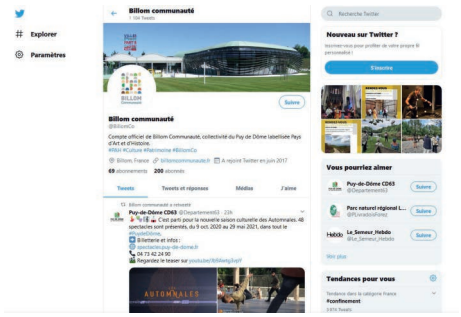

Culture

Le petit Journal de la culture, tiré à 2 000 exemplaires, a été édité trois fois en 2019. Il présente les évenements culturels de la CC (saison culturelle, réseau de lecture, école de musique, pays d'art et d'histoire). Il est diffusé auprès des partenaires, des communes des lieux culturels...

Conception graphique et impression : Imprimerie Cavanat.

Réseau de Bibliothèques

500 exemplaires de la programmation "Lectures à voix haute" ont été distribués auprès des partenaires, des communes des lieux culturels.

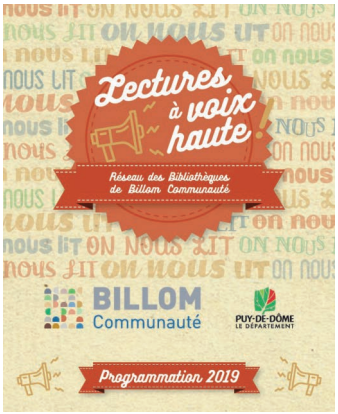

Conception graphique et impression : Porçu

100 sacs en tissu ont été fabriqués et distribués aux lecteurs ayant participé au prix "Croc' en livres".

Pays d'art et d'histoire

3 000 exemplaires de la programmation annuelle et des affiches dans le respect de la charte graphique des VPAH pour chacun des RDV.
1 500 exemplaires de la programmation JPP et 200 affiches.
1 000 exemplaires du programme des JEP et 100 affiches.
1 500 exemplaires de l'explorateur/ livret jeu sur les monuments aux morts.
La page facebook, le compte twitter, le site Internet du réseau des VPAH Auvergne-Rhône Alpes.
84 articles dans la Montagne, une émission de radio sur France Bleu, deux reportages aux info régionales sur France 3.

Annexes
Compétences

Les compétences de Billom Communauté se définissent de la façon suivante (CF arrêté préfectoral du 20 décembre 2017). L'intérêt communautaire a été défini par délibération du 25 septembre 2017).

AU TITRE DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES, la communauté de communes exerce de plein droit au lieu et place des communes membres les compétences relevant de chacun des groupes suivants :

1 - **Aménagement de l'espace** pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;

Intérêt communautaire
• ZAC d'intérêt communautaire si elles sont d'1,5 hectares minimum et d'un seul tenant
• Etablissement d'un projet cohérent de développement du tourisme et de loisirs en lien avec Mond'Arverne Communauté dans le cadre et les limites fixés par les statuts du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement Touristique (SEAT) constitué entre les deux communautés

2 - **Actions de développement économique** dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones* d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;

*Liste des ZA (délibération n°112 bis du 25 septembre 2017) : Bas du Chambon, Machal, Les Littes à Dallet ; Les assats à Mezel ; Le pointé, Les plaines 1 à Pérignat-és-Allier ; Secteur d'activités rue de l'artisanat, L'Angaud à Billom ; Le gros chêne à Vertaizon.

Intérêt communautaire
Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales : sont d'intérêt communautaire :
• les équipements ci-après : le multiple rural de Chauriat – deux locaux commerciaux situé au Rampeau à Pérignat-ès-Allier et deux locaux professionnels situés Square Charles de Gaulle à Dallet (réalisés par l'ex CC Mur-ès-Allier)
• les actions de développement : mise en place d'actions d'information ou de procédures en direction du tissu économique en veillant au maintien et au développement de l'activité économique existante, faciliter les transmissions d'entreprises et la formation des acteurs économiques, favoriser la création d'activités économiques nouvelles notamment en liaison avec les activités existantes, participation à différents réseaux d'accueil de porteurs de projets
• Maintien de services à la population, de commerces de proximité et d'artisanat liés aux métiers de bouche (boulangerie-pâtisserie, épicerie,). Ces actions de développement seront d'intérêt communautaire dès lors qu'elles rempliront les critères suivants :
  • absence de commerces ou d'activités artisanales correspondant au projet dans la commune d'intervention
  • carence de l'initiative privée pour satisfaire des besoins identifiés.
  • Le projet portera sur les communes de moins de 500 habitants
  • Réalisation obligatoire d'une étude de faisabilité économique et de viabilité

3 - **GEMAPI** Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement, à partir du 1er janvier 2018

4 - Aménagement, entretien et gestion **des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs** définis aux 1° et 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

5 - Collecte et traitement des **déchets des ménages** et déchets assimilés.

AU TITRE DES COMPETENCES OPTIONNELLES, la Communauté de communes exerce, au lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences relevant des groupes suivants :

6 - Création et gestion de **maisons de services au public** et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

7 - **Protection et mise en valeur de l'environnement**, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;

Intérêt communautaire
Suivi, entretien et aménagement de l'ENSIL : mise en œuvre du plan de gestion relatif à l'Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale « Puy de Mur et Puy de Pileyre » dans la limite exclusive des parcelles délimitées par le périmètre de la labellisation par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.
Autres missions relevant du Grand Cycle de l'Eau pour l'animation du Contrat territorial Dore, conformément au 12° de l'alinéa I l'article L211-7 du code de l'environnement à savoir :

- l'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère,
- correspondant à une unité hydrographique (et notamment l'animation du contrat territorial Dore) ;
- la mise en œuvre ou la participation à des actions visant la gestion qualitative ou quantitative de la ressource en eau ;
- la mise en œuvre ou la participation à des actions de protection de l'environnement (amélioration de la connaissance sur la biodiversité ; valorisation des espèces, …) ;
- la mise en œuvre ou la participation à des actions d'animation foncière en vue de la préservation de la dynamique fluviale".

8 - **Politique du logement et du cadre de vie**

Intérêt communautaire
Sont d'intérêt communautaire, au titre de la politique du logement social d'intérêt communautaire et action par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées :
• les opérations réalisées ou en cours de réalisation (y compris la garantie d'emprunt) sur l'ex CC de Mur-ès-Allier, figurant dans le tableau ci-après :

Chauriat	Ilôt Sainte Marie	8
	Le baillage	3
	Ilot des caves	6
	Le presbytère	5
Dallet	Square Charles de Gaulle	6
	Le couvent	3
	Les remparts	4
Mezel	Le parc	10
Pérignat es Allier	Le rampeau	10
Saint-Bonnet lès Allier	Le bourg	2

• la mise en oeuvre d'un PLH et d'opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (OPAH, PIG) avec versement d'aides aux particuliers le cas échéant : notamment aides pour des travaux d'amélioration du confort.
• la CC agira pour inciter et mobiliser les bailleurs sociaux à intervenir dans les communes du territoire

9 - **En matière de politique de la ville** : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programme d'actions définis dans le contrat de ville.

10 - Création, aménagement et entretien de la **voirie**

Intérêt communautaire
• Les voiries d'accès aux zones d'activités
• Les voiries d'accès aux châteaux classés monuments historiques ouverts au public
• La voirie d'accès à la déchetterie de Billom
• La voie verte le long de l'Allier

11 - **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préelementaire et élémentaire d'intérêt communautaire**

Intérêt communautaire
Est d'intérêt communautaire en matière de développement et d'aménagement sportif de l'espace communautaire, la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion de la piscine communautaire.

12 - **Action sociale** d'intérêt communautaire

Intérêt communautaire
• Gestion d'un Relais assistantes maternelles et du multi-accueil des « Pitchouns du Jauron »
• Soutien aux établissements d'accueil collectif du jeune enfant qui appliquent la Prestation de Service Unique et qui accueillent les enfants du territoire.
• Assurer la coordination et l'animation du contrat enfance jeunesse
• Mettre en place des outils contribuant à l'information, l'accompagnement des accueils péri et extra scolaires
• Etude et réflexion à la mise en place d'un service d'accueil de loisirs petites et grandes vacances agréé par la DDCS
• Accompagnement à la parentalité
• Etude et réflexion sur la participation à des actions de lutte contre la précarité et soutien à des structures solidaires identifiées par le conseil communautaire.

AU TITRE DES COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES, la communauté de communes exerce, au lieu et place des communes, les compétences relevant suivantes :

13 - **SIG** (Système d'information géographique) intercommunal.

14 - **En matière d'actions à caractère touristique**
- Schéma de signalisation touristique
- Promotion de la randonnée.
- Aménagement et gestion du château féodal de Mezel
- Etude et réflexion sur une politique de développement des hébergements touristiques

15 - **En matière d'assainissement**
Gestion d'un service de contrôle de l'assainissement autonome et aide à la réalisation des travaux de réhabilitation des installations identifiées comme points noirs

15 bis - **Entretien et restauration des berges de rivière dans le cadre du schéma et de la loi sur l'eau jusqu'au 1/1/18**

16 - **Dans le domaine du développement culturel et sportif**
- Mettre en synergie les acteurs culturels et sportifs sur le territoire (informer et rechercher les complémentarités, lister les moyens culturels existants).
- Aider, conseiller, accompagner les porteurs de projets.
- Mettre en place des actions culturelles et une programmation itinérante à l'échelle du territoire.
- Réfléchir sur la mise en place d'une politique sportive et sur l'utilisation communautaire des équipements culturels et sportifs.
- Gérer le Pays d'Art et d'Histoire.
- Organiser l'initiation et la pratique de la musique dans le cadre d'une école intercommunale et soutenir les associations du territoire remplissant les critères suivants : dispenser des cours individuels et de la formation musicale à plus de 50 élèves, dans au moins 4 communes différentes.
- Gestion et animation du réseau (coopératif) des bibliothèques et points lecture situés sur le territoire de la communauté de communes. Animation d'une ludothèque en s'appuyant sur les bibliothèques.

17 - **Dans le domaine des transports**
- Prise en charge des frais de transport pour les activités piscine des écoles primaires vers la piscine communautaire de Billom
- Prise en charge de la desserte des foires, marchés et autres manifestations dans la limite de la programmation annuelle décidée par le conseil communautaire et dans le cadre de la réglementation applicable en matière de transports publics de personne.
- Participation aux réflexions et études préalables conduisant à l'amélioration de la mobilité des habitants du territoire notamment vers le cœur métropolitain.

18 - **Eclairage public des équipements et infrastructures communautaires**

Organigramme

au 31 décembre 2019

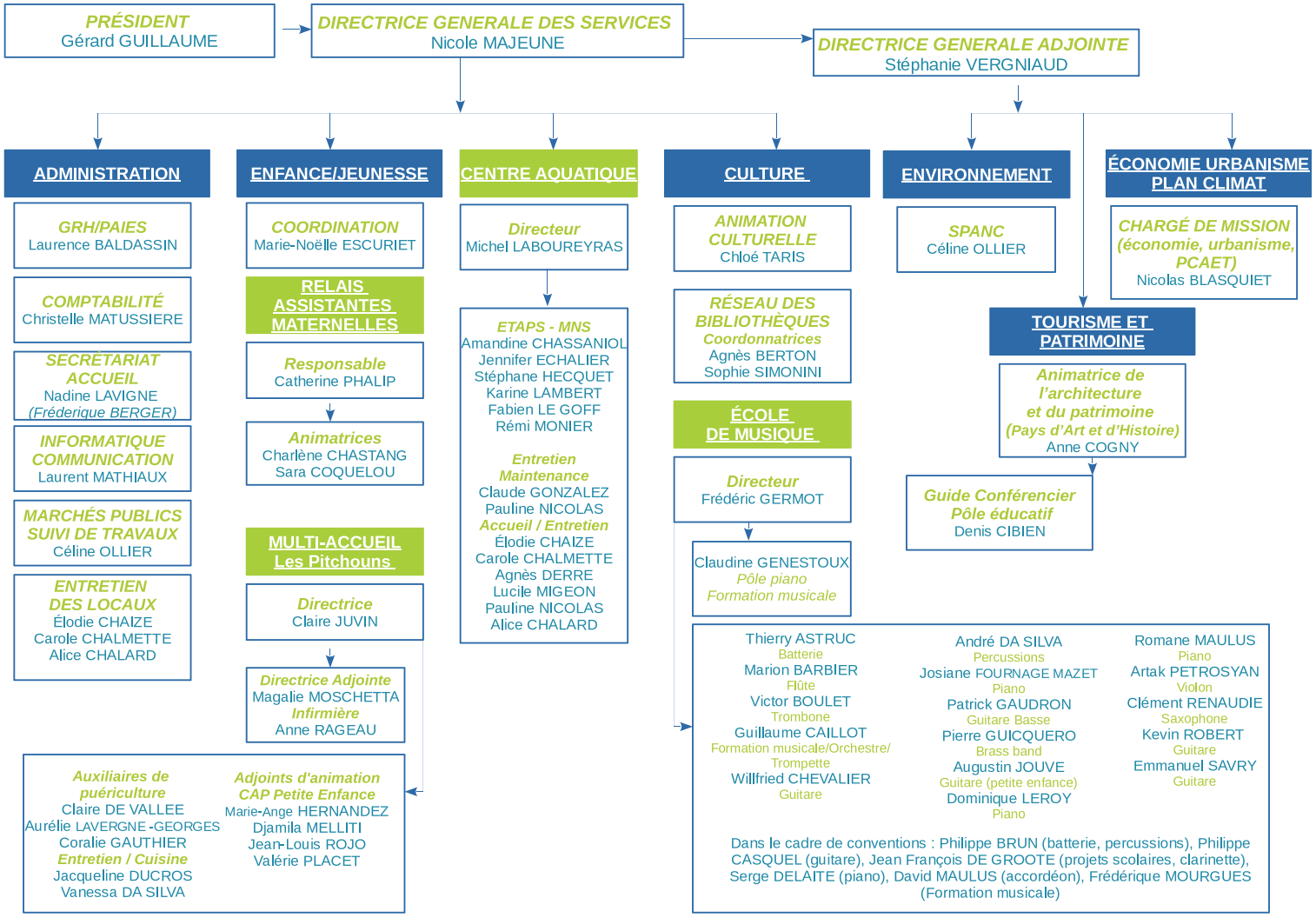

Tableau des emplois

Au 16 décembre 2019	Effectifs Budgétaires	Catégorie	Titulaires/ stagiaires	Non Titulaires CDD/CDI	TOTAL PAR FILIERE	Dont temps non complet
FILIÈRE ADMINISTRATIVE						
Attaché principal	2	A	2		7	
Adjoint Administratif principal 1ère classe	2	C	2			
Adjoint Administratif principal 2ème classe	3	C	3			2
FILIÈRE CULTURELLE						
Attaché	2	A	2		23	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	13	B		13		13
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	5	B	2	3		3
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2ème classe	1	B	1			
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	2	B		2		2
FILIÈRE TECHNIQUE						
Ingénieur	1	A		1	11	
Agent de maîtrise	1	C	1			
Adjoint technique	4	C	3	1		3
Adjoint technique principal 2ème classe	5	C	5			2

Au 16 décembre 2019	Effectifs Budgétaires	Catégorie	Titulaires/ stagiaires	Non Titulaires CDD/CDI	TOTAL PAR FILIERE	Dont temps non complet
FILIÈRE SOCIALE						
Éducateur de jeunes enfants de 2ème classe	2	A	2		5	1
Éducateur de jeunes enfants de 1ère classe	3	A	3			
FILIERE MEDICO SOCIALE						
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	2	C	2		4	
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	1	C	1			
Infirmier de classe normale	1	A	1			1
FILIÈRE ANIMATION						
Animateur principal de 1ère classe	1	B	1		3	
Adjoint d'animation principal 2ème classe	2	C	2			
FILIÈRE SPORTIVE						
ETAPS principal 1ère classe	1	B	1		7	
ETAPS principal 2ème classe	1	B	1			
ETAPS	5	B	2	3		1
Sous Total			***37***	***23***	***60***	
TOTAL	**60**		***60***			**29**

Versements de subventions

Les amis du Jauron 2018.....100 €
Vallée du Madet.....250 €
Les enfants de Vertaizon.....700 €
L'école Bruitsonnière.....17 052 €
Concours salers St Jean.....2 000 €
La Foire de Chignat.....500 €

Dispositif manifestations d'envergure
MLC.....1 000 €
Billom renaissance.....1 600 €
Anima pique.....400 €
Les jeudis du pressoir.....1 300 €
AL de Billom Autour d'Elles.....1 500 €
Art'tractif Chauriat.....400 €
Aide Lyme 63.....400 €
Billom sans frontière/Tissu Guelack.....1 000 €
Privé de désert.....1 750 €

Bourses coup de pouce*.....150 €
Epicerie solidaire.....15 000 €
Régie de Territoire.....10 440 €
Les petits dômes.....133 000 €
Dispositif habiter mieux / OPAH*.....42 189 €
AGSGV (étude ferraille).....255 €

Dispositif manifestations patrimoine
Asev Sit Vertaizon.....400 €
Site du goût.....2 000 €
Spiracum Espirat.....200 €

TOTAL.....**233 586 €**

* voir ci-après le détail de ces dispositifs

Au titre du dispositif bourse coup de pouce :
- 150 € pour le code (LE DUC Pyria à Bouzel)

Au titre de l'OPAH habiter mieux :
- 500 € AYMARD Marie José à Mur-sur-Allier (Dallet)
- 500 € BEAUFOCHET Bernadette à Beauregard
- 1 000 € CEALIS Fernand à St Julien
- 500 € FRANCESCHINI Stephane à Bongheat
- 500 € GRELICHE Alain à St Dier
- 500 € GRIMONPREZ Vincent à Estandeuil
- 500 € PIALOUX Ginette à St Julien
- 500 € THOMAS Jean Louis à Estandeuil
- 500 € TSONKOFF Marie France à Billom
- 541,95 € AUZANCE André à Fayet
- 785 € AUZANCE Marcel à Vertaizon
- 1 000 € BARGOIN Jean à Bouzel
- 500 € CAPRA Jacques à Vertaizon
- 500 € DINET Yannick à Mur-sur-Allier (Mezel)
- 500 € TUFFERY Julien à Reignat
- 444,75 € DUPUY Edith à Reignat
- 500 € FAYOL Stephanie à Montmorin
- 917 € RIBEYROLLES Yvonne à Vassel
- 1 000 € RAMOS Julio à Pérignat
- 500 € REY Georges à Chauriat
- 30 000 € CARAYON Pascal à Billom

AC.....Attribution de compensation
AAP.....Animateur de l'Architecture et du Patrimoine
ADIE.....Association pour le Droit à l'Initiative Economique
ADS.....Autorisation Droit du Sol
ADSEA.....Association Départementale Sauvegarde Enfance Adolescence
AGSGV 63.....Association de Gestion du Schéma d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage du Puy-de-Dôme
ALSH.....Accueil de Loisirs Sans Hebergement
AM.....Assistantes Maternelles
ANAH.....Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat
ANC.....Assainissement Non Collectif
AUR.....Atelier d'Urbanisme Rural
BAFA.....Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BEESAN.....Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation
BIT.....Bureau d'Information Touristique
BPJEPS.....Brevet Professionnel de la jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
BNSSA.....Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
BSD.....Billom St Dier (Communauté de communes)
CAF.....Caisse d'Allocations Familiales
CAM.....Clermont Auvergne Métropôle
CAUE.....Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement
CC.....Communauté de communes
CEJ.....Contrat Enfance Jeunesse
Cd63 .....Conseil départemental du Puy-de-Dôme
CDD.....Contrat à Durée Déterminée
CEN.....Conservatoire d'Espaces Naturels
CESU.....Chèque Emploi Service Universel
CGCT Code Général des Collectivités Territoriales
CHSCT.....Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CISPD.....Conseil Intercommunal pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance
CLECT.....Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
CLSH.....Centre de Loisirs Sans Hébergement
CMP.....Code des Marchés Public
CNFPT.....Centre National de la Fonction Publique Territoriale
COPIL.....Comité de Pilotage
CR.....Conseil régional
CRAD.....Centre Régional d'Art Dramatique
CTG.....Convention Territoriale Globale
DDT.....Direction Départementale des Territoires
DGF.....Dotation Globale de Fonctionnement
DGFIP.....Direction Générale des Finances Publiques
DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles
DUMI.....Diplome Universitaire de Musicien Intervenant
EHPAD.....Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EJE.....Educateur de Jeunes Enfants
ENSIL.....Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale
ERP.....Etablissement Recevant du Public
EPCI.....Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ETAPS.....Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives
ETP.....Equivalent temps plein
FNGIR.....Fonds national de Garantie Individuelle des Ressource
FPIC .....Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales
FPT.....Fonction Publique Territoirale
FPU.....Fiscalité Professionnelle Unifiée
GRH.....Gestion des Ressources Humaines
GEMAPI.....Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations
INRAP.....Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
JEP.....Journée Européenne du Patrimoine
JNA.....Journée Nationale de l'Archéologie
JPP.....Journée Patimoine de Pays
MAD.....Mise à disposition
MARPA.....Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées
MAPTAM.....Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles
MEA.....Mur-ès-Allier (Communauté de communes)
MDT.....Maison du Tourisme du Livradois Forez
MNS.....Maître Nageur Sauveteur
MSA.....Mutualité Sociale Agricole
OPAH.....Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
PAB.....Plan d'Aménagement de Bourg
PAC.....Personne à charge
PADD.....Plan d'Aménagement et de Développement Durables
PAE.....Parc d'Activités Economiques
PAH.....Pays d'Art et d'Histoire
PCAET.....Plan Climat Air Energie Territorial
PDIPR.....Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées
PEAC.....Projet Educatif Artistique et Culturel
PETR.....Pôle d'Equilibre Territorial Rural (du Grand Clermont)
PLH .....Plan Local de l'Habitat
PMI.....Protection Maternelle et Infantile
PNR-LF.....Parc Naturel Régional Livradois Forez
PSEJ.....Prestation de Service Enfance Jeunesse
PSU.....Prestation de Service Unique
PV.....Procès Verbal
RAM.....Relais Assistant(e)s Maternel(le)s
RPI.....Regroupement Pédagogique Intercommunal
SDAP.....Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
SBA.....Syndicat du Bois de l'Aumône
SCoT.....Schéma de Cohérence Territoriale
SEAU.....Société d'Equipement de l'Auvergne
SIBEM.....Syndicat Intercommunal Bongheat, Egliseneuve, Mauzun
SIBOVA.....Syndicat Intercommunal Bouzel, Vassel
SICER.....Syndicat Intercommunal Chas, Espirat, Reignat
SIEG.....Syndicat Intercommunal Electricité et Gaz
SIGEP.....Syndicat Intercommunal Glaine, Neuville, Sermentizon, Bort l'Etang
SIMI.....Syndicat Intercommunal Montmorin Isserteaux
SIVOS.....Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale
SMTC.....Syndicat Mixte des Transports Clermontois
SPANC.....Service Public d'Assainissement Non Collectif
SPR-PVAP.....Sites Patrimoniaux Remarquables - Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
TEOM.....Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TVB.....Trame Verte et Bleue
VPAH.....Villes et Pays d'Art et d'Histoire
VRD.....Voirie Réseaux Divers
ZAC.....Zone d'aménagement concertée
ZPPAUP.....Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

Sommaire

ORGANISATION.....5
Ressources humaines.....6 - 7
Finances - fiscalité.....8 - 9
PETITE ENFANCE
Les pitchouns.....10 - 11
Relais Assistantes Maternelles.....12 - 13
COORDINATION ENFANCE JEUNESSE.....14 -15
ENVIRONNEMENT
SPANC.....16 -17
ENS, GEMAPI, Ecopôle.....18 -19
PCAET, Santé.....20 - 21
CULTURE
Réseau de lecture publique.....22 - 23
Ecole de musique.....24 - 25
Saison culturelle.....26 - 27
TOURISME ET PATRIMOINE
Pays d'Art et d'Histoire.....28 - 29
Tourisme.....30
MOBILITES.....31
ECONOMIE.....32 - 33
URBANISME.....34 - 35
HABITAT.....36 - 37
CENTRE AQUATIQUE.....38 - 39
GENS DU VOYAGE.....40
COMMUNICATION.....41
ANNEXES.....42 - 47

Article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales
"Afin d'améliorer le débat démocratique au sein des EPCI, la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a prévu, en outre, des mesures nouvelles pour une meilleure information des communes sur l'exercice des compétences intercommunales.
Les délégués des communes doivent rendre compte, au moins deux fois par an, au conseil municipal dont ils sont issus, de l'activité de l'EPCI. Le président de l'établissement adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif de celui-ci. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication en séance publique du conseil municipal au cours de laquelle les délégués de la commune peuvent être entendus. Le président de l'EPCI peut également être entendu, à sa demande ou à celle du conseil municipal.
Sans remettre en cause l'autonomie des EPCI, l'ensemble de ce dispositif facilite l'accès des communes à une plus grande information et connaissance des affaires intercommunales auxquelles elles sont directement intéressées."